

2025.



BIC-BRED (SUISSE) SA
Commodity Trade Finance & Corporate Banking

Rapport annuel 2025

L'année en bref

50 *mios de CHF*

Produit
d'activité bancaire

22 *mios de CHF*

Résultat net
(avant RRBG)

237 *mios de CHF*

Fonds propres

1,7 *mrd de CHF*

Encours de crédit et
engagement sur des clients

**Genève
et Dubaï**

Implantations
géographiques

108,5

Nombre de
collaborateurs (ETP)

53 %

Coefficient
d'exploitation

9,4 %

Rentabilité des
capitaux propres (ROE)

A-

Notation
externe

17,9 %

Ratio de solvabilité

CHIFFRES CLÉS

Bilan (en milliers de CHF)	31.12.2025	31.12.2024	Variation absolue	Variation en %
Total du bilan	1'916'035	1'714'838	201'197	12%
Créances sur la clientèle	1'189'093	1'047'001	142'092	14%
Dépôts de la clientèle	267'951	337'265	-69'314	-21%
Fonds propres	237'176	214'932	22'244	10%
– Dont Réserves pour risques bancaires généraux (RRBG)	103'937	81'693	22'244	27%

Hors bilan (en milliers de CHF)

Total du hors bilan	596'122	524'191	71'931	14%
---------------------	---------	---------	--------	-----

Résultats (en milliers de CHF)

Résultat net des opérations d'intérêts	32'104	33'166	-1'062	-3%
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	16'987	16'805	182	1%
Résultat des opérations de négoce	538	707	-169	-24%
Autres résultats ordinaires	29	34	-5	-15%
Produit d'activité bancaire	49'658	50'712	-1'054	-2%
Résultat opérationnel	22'774	24'995	-2'221	-9%
Résultat net avant RRBG	22'244	24'461	-2'217	-9%
Variation des RRBG	-22'244	-24'461	2'217	-9%
Résultat net	–	–	–	–

Ratios financiers (en %)

Fonds propres / Total du bilan	12,4%	12,5%
Résultat opérationnel sur fonds propres	9,6%	11,6%
Résultat net avant RRBG sur fonds propres (ROE)	9,4%	11,4%
Résultat net avant RRBG sur actifs (ROA)	1,2%	1,4%
Coefficient d'exploitation	53,0%	50,0%

Ratios de liquidité et de fonds propres (en %)

Ratio de liquidité à court terme (LCR)	145,7%	137,1%
Ratio de liquidité à long terme (NSFR)	160,8%	170,0%
Ratio des fonds propres globaux	17,9%	16,5%

Effectif en unités de travail à plein temps

À Genève	102,5	92,9	9,6	10%
À Dubaï	6,0	6,0	–	–
Total	108,5	98,9	9,6	10%

Notations Fitch

Long terme	A- / Stable
Court terme	F1

Sommaire

1/
Message du
Président et du
Directeur général 4

IMPRESSUM

Éditeur

Banque Internationale de Commerce –
BRED (Suisse) SA

Remerciements

La BIC-BRED (Suisse) SA tient à
remercier les partenaires et collabo-
rateurs qui ont contribué à l'élaboration
de ce document.

Conception et réalisation:

Atelier Schnegg+, Chantal Travers,
Genève

Photographies: Loris von Siebenthal,
Genève / Shutterstock

Impression: Atar Roto Presse, Genève

Copyright

Toute reproduction totale ou partielle
du rapport annuel de la BIC-BRED
(Suisse) SA est soumise à l'autorisation
de l'éditeur.

2/ **Portrait du groupe** **6**

2.1 Groupe BPCE 7

2.2 Groupe BRED 13

2.3 BIC-BRED (Suisse) SA 16

3/ **Gouvernance d'entreprise** **20**

3.1 Conseil d'administration 21

3.2 Comités et délégations 23

3.3 Comité de direction 24

4/ **Activités** **26**

4.1 Négoce de matières
premières et rôle
des banques 28

4.2 Offre de services 29

4.3 Clientèle 31

5/ **Données financières** **32**

5.1 Analyse des comptes 34

5.2 Opinion d'audit 41

5.3 États financiers 2025 44

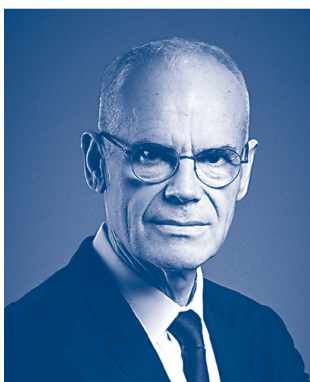
6/ **Informations prudentielles** **68**

7/ **Partenariats** **72**

1/ Message du Président du Conseil d'administration et du Directeur général



Stève Gentili,
Président du Conseil
d'administration



Emmanuel Lemoigne,
Directeur général

10 ans

La BIC-BRED (Suisse) SA présente son rapport annuel pour l'année 2025.

Il illustre une étape importante pour notre banque. En effet, dix ans auparavant, l'obtention de l'agrément de la FINMA marquait le tout début d'une véritable aventure entrepreneuriale. L'engagement continu de collaborateurs dédiés au métier du financement des négociants en matières premières se traduit aujourd'hui par la marque d'une empreinte forte au sein de l'écosystème bancaire suisse.

Le professionnalisme et les expertises développés au service de nos clients durant cette période ont permis de constituer un portefeuille étoffé de clients représentant les trois secteurs traditionnels des matières premières. Nous apportons des solutions à une grande diversité d'acteurs qui vont de l'entreprise familiale à la multinationale. Nous croyons en effet que la mission d'une banque de financement spécialisée est de s'enrichir d'une connaissance étendue des marchés sur lesquels elle opère.

d'existence.

2015-2025

Pendant ces 10 années, la BIC-BRED (Suisse) SA a connu une croissance continue de son activité principale. Ainsi, la Banque a atteint de hauts standards de rentabilité lui permettant de consolider fortement sa solvabilité. Cette évolution favorable lui a permis en 2025 d'obtenir une notation financière de première qualité attribuée par l'agence Fitch Ratings.

En 2025, notre produit d'activité bancaire a reculé de 2% pour s'établir à 50 millions de CHF, avec un résultat opérationnel de 23 millions de CHF. À change constant, le produit d'activité bancaire et le résultat opérationnel progressent tous deux de 5%. Nous confirmons ainsi notre dynamique de rentabilité et la maîtrise de notre gestion. Nos fonds propres se situent à 237 millions de CHF, attestant de la solidité financière de notre banque.

Les dix prochaines années s'annoncent passionnantes avec de nombreux enjeux. Le premier sera de poursuivre le développement de nos métiers de base afin d'offrir à nos clients des solutions toujours plus innovantes et sécurisées. Dans cette perspective, l'intelligence artificielle sera mise au service des expertises de nos équipes afin de permettre d'optimiser encore davantage les services aux clients.

Le second sera de renforcer l'équilibre de nos revenus en développant de nouvelles offres sur des marchés proches de notre savoir-faire. Le paysage économique suisse regorge d'opportunités de développement que nous allons explorer avec la même rigueur et la même ambition que nous avons déployées jusqu'à ce jour au service des négociants en matières premières.

Au service de cette ambition, nous n'hésiterons pas à élargir géographiquement nos implantations comme nous l'avons fait avec succès à Dubaï.

[2026 marque le commencement d'une nouvelle étape décennale qui s'appuiera sur la qualité de nos équipes et la force des valeurs qu'elles cultivent chaque jour au service du collectif.](#)

Avec l'appui du Groupe BRED dont les fondations sont robustes, nous avons toute confiance dans la réalisation de notre stratégie.

Stève Gentili

Président du Conseil d'administration

Emmanuel Lemoigne

Directeur général

2

Portrait *du groupe*



La Banque Internationale de Commerce – BRED (Suisse) SA («BIC-BRED (Suisse) SA») est une filiale du Groupe BPCE, détenue à 100% par l'intermédiaire de la BRED Banque Populaire.

2.1

Groupe BCPE



PLUS DE 200 ANS D'HISTOIRE

Caisse d'Épargne

«Vous être utile»

Au printemps 1818, la première Caisse d'Épargne naît à Paris. Il s'agit du premier organisme de dépôts français. Son objectif est de promouvoir, collecter et gérer l'épargne populaire.

Les Caisses d'Épargne se multiplient rapidement sur le territoire, formant année après année un vaste réseau de proximité.

En 1999, un nouveau pas est franchi: les Caisses d'Épargne adoptent le statut de banque coopérative, faisant ainsi le choix de s'engager pour et avec leurs clients.

Banque Populaire

«La réussite est en vous»

En 1878, des entrepreneurs et artisans décident de fonder à Angers la première Banque populaire afin de permettre aux entrepreneurs individuels (artisans, commerçants, professions libérales, petites et moyennes entreprises...) de financer plus facilement leurs projets.

Les Banques populaires deviennent rapidement des acteurs majeurs de l'économie et de leur région.

En 1917, elles adoptent un statut coopératif.

En 1962, elles s'ouvrent aux particuliers.

BPCE

«Coopératifs, banquiers et assureurs autrement»

En 2009, près de 200 ans après la création de la première Caisse d'Épargne, les deux grands réseaux coopératifs Caisse d'Épargne et Banque Populaire fusionnent. Cette alliance de marques singulières et complémentaires combine deux acteurs majeurs du monde bancaire, qui partagent des valeurs communes de solidarité, proximité, gouvernance démocratique et vision de long terme.

En l'espace de quelques années, le Groupe BPCE devient l'un des plus grands groupes bancaires en Europe. Il est le second groupe bancaire en France et finance plus de 20% de l'économie française.

UN GROUPE COOPÉRATIF

Le Groupe BPCE est un groupe coopératif. À la différence d'une banque classique, il n'y a pas d'actionnaires: l'ensemble des parts sociales composant le capital des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne est détenu par près de 10 millions de sociétaires.

Les sociétaires sont des clients, propriétaires de parts sociales, qui jouent un rôle dans le fonctionnement de la banque en participant aux assemblées générales et en votant pour approuver les comptes et les résolutions, en entérinant les décisions de gestion et en élisant les administrateurs.

Figure 1 Différences principales entre une banque coopérative et une banque classique

Banque coopérative	Banque classique
<ul style="list-style-type: none">– Société coopérative. Non cotée en bourse. Pas d'OPA possible.– Capital composé de parts sociales dont la valeur reste fixe.– Capital détenu par les clients sociétaires.– Droits de vote des sociétaires lors des assemblées générales selon le principe «1 personne = 1 voix».– Les sociétaires perçoivent un intérêt sur leurs parts sociales.	<ul style="list-style-type: none">– Société anonyme cotée ou non. OPA possible.– Capital composé d'actions dont la valeur est fluctuante.– Capital détenu par des actionnaires, qui ne sont pas obligatoirement clients.– Droit de vote des actionnaires proportionnel lors des assemblées générales.– Les actionnaires perçoivent un dividende sur les actions.

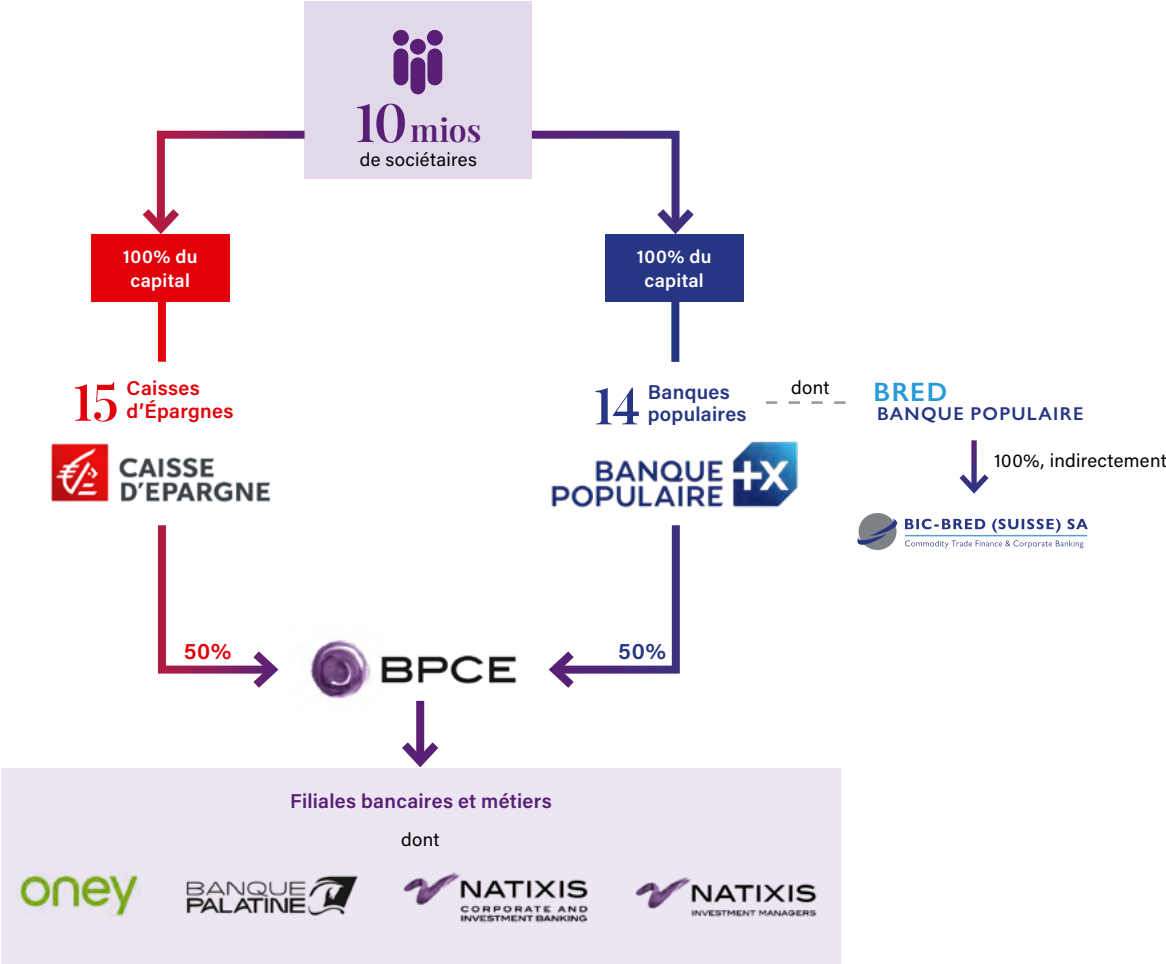
ORGANIGRAMME DU GROUPE

Les sociétaires des 14 Banques populaires et des 15 Caisses d'épargne détiennent à parité BPCE, l'organe central du groupe.

À ce titre, BPCE est chargé de définir la politique et les orientations stratégiques du groupe et de coordonner les politiques commerciales de chacun des deux réseaux.

Au-delà de cette fonction d'organe central, BPCE est actionnaire de différentes filiales bancaires (Natixis, Banque Palatine, Oney Bank...) et réunit différents métiers au service du développement du groupe.

Figure 2 Organigramme du Groupe BPCE au 31 décembre 2025



LES MÉTIERS

Les métiers du Groupe BPCE sont organisés en deux grandes catégories:

1. La banque de proximité et les métiers associés;
2. Les métiers mondiaux.



La banque de proximité et les métiers associés comprennent les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne, Banque Palatine, ainsi que Oney. Ils comprennent également les métiers suivants:

- Le pôle Assurance, composé de BPCE Assurances, l'entité du Groupe BPCE dédiée à l'assurance. Elle conçoit, distribue et gère une offre complète d'assurances pour les clients des réseaux bancaires du Groupe BPCE.
- Le pôle Digital & Paiements rassemble l'ensemble des métiers et expertises du Groupe BPCE dans les domaines de l'innovation, du digital, de la data et de l'intelligence artificielle, des paiements et du financement du commerce avec Oney.
- Le pôle Solutions et Expertises financières (SEF) réunit les expertises dans les métiers du financement, de l'assurance, de la conservation de titres et du conseil, au service des clients des entreprises du groupe.

Les métiers mondiaux du Groupe BPCE sont organisés autour de Natixis:

- Natixis Investment Managers déploie des activités de gestion d'actifs et de fortune, en développant des solutions adaptées aux besoins d'épargne, d'investissement, de gestion des risques et de conseil des différentes clientèles privées et institutionnelles du Groupe BPCE.
- Natixis Corporate & Investment Banking (CIB) pour la banque de grande clientèle. Natixis CIB est organisée principalement autour de 5 grands métiers (*Global Markets, Investment Banking, Real Assets, Global Trade* et *M&A*). Elle conseille ses clients entreprises, institutions financières, investisseurs institutionnels, sponsors financiers, entités du secteur public ainsi que les réseaux du Groupe BPCE. Elle conçoit pour eux des solutions en s'appuyant sur l'ensemble de ses expertises en conseil, investissements, financements, banque commerciale et marchés de capitaux, et sur une présence mondiale dans près de 30 pays.

CHIFFRES CLÉS

Avec plus de 100'000 collaborateurs, le Groupe BPCE est présent dans plus de 50 pays et au service de 35 millions de clients: particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales.

Il réalise en 2025 ses meilleurs résultats depuis la création de BPCE en 2009, avec un produit net bancaire de

25,7 milliards d'euros et un résultat net de 4,1 milliards d'euros, respectivement en hausse de 10 et 15%. Le coefficient d'exploitation s'améliore, témoignant d'une très bonne maîtrise des charges, et la solidité financière est confirmée par un ratio CET1 de 16,5%.

Tableau 1 **Chiffres clés du Groupe BPCE au 31 décembre 2025**

<i>en milliards d'EUR</i>	2025	2024	Variation absolue	Variation en %
Produit net bancaire	25,7	23,3	2,4	10%
Résultat brut d'exploitation	8,4	6,9	1,5	22%
Résultat net part du groupe	4,1	3,5	0,6	15%
Total bilan	1'645,7	1'584,6	61,1	4%
Fonds propres	90,3	87,8	2,5	3%
Ratio CET1	16,5%	16,2%	0,3%	2%

NOTATIONS EXTERNES

Le Groupe BPCE bénéficie de notations financières parmi les meilleures en Europe:

Tableau 2 **Notations externes du Groupe BPCE**

	Fitch ratings	Moody's	Standard & Poor's
Note long terme	A+ (drc)	A1 (cr)	A+
Note court terme	F1	P-1	A-1
Perspective	Stable	Négative	Stable
Date du dernier rapport	04.12.2025	28.10.2025	17.07.2025

Nicolas Namias, président du directoire de BPCE, commente:

«En 2025, le Groupe BPCE a su conjuguer une excellente performance dans tous ses métiers bancaires, d'assurance et de gestion d'actifs avec un déploiement efficace du projet stratégique Vision 2030.

Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne ont réalisé de très belles performances en accompagnant leurs clients au plus près de leurs besoins et en développant leur fonds de commerce. Les revenus de la banque de proximité ont progressé de 16% sur l'ensemble de l'année. C'est aussi une année remarquable pour les métiers mondiaux de Natixis CIB, avec des revenus trimestriels systématiquement supérieurs au milliard d'euros, et de Natixis IM qui, pour la deuxième année consécutive, a réalisé une collecte annuelle de plus de 40 milliards d'euros.

Avec l'exécution rythmée du plan stratégique Vision 2030, nous nous développons sur trois cercles: en France, à travers le projet de création d'une plateforme technologique commune aux Banques Populaires et aux Caisses d'Épargne, avec un démarrage des travaux de la première banque pilote en octobre dernier; en Europe, où nous déployons désormais l'expertise de BPCE Equipment Solutions et préparons l'intégration de novobanco au Portugal prévue pour le deuxième trimestre de cette année et au plan mondial avec le développement au Japon de Natixis CIB et le renforcement de la distribution de Natixis IM aux États-Unis.

Grâce à l'engagement de nos 100'000 collaborateurs, que je souhaite remercier chaleureusement pour cette année remarquable, nous faisons pleinement vivre notre modèle coopératif de proximité avec nos clients, et affirmons le développement du groupe au service de la souveraineté économique et financière européenne.»

2.2

Groupe BRED



BRED BANQUE POPULAIRE, PLUS DE 100 ANS ET TOUJOURS EN AVANCE

En 1919, 233 sociétaires composés de commerçants, industriels et artisans se réunissent autour de Louis-Alexandre Dagot pour fonder à Vincennes la Banque Populaire Industrielle et Commerciale de la Banlieue Est de Paris, l'une des premières banques populaires à voir le jour.

La Banque connaît ensuite une période de fort développement. En 1942, elle change de nom pour devenir la Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts, surnommée la BRED.

Après la guerre s'ouvre pour la BRED une période d'expansion continue. La Banque diversifie les services proposés à sa clientèle, développe son réseau d'agences et s'implante progressivement dans les départements et collectivités d'outremer ainsi qu'à l'étranger.

La BRED Banque populaire est actuellement la plus importante des banques populaires.

PLACE DU GROUPE BRED AU SEIN DU GROUPE BPCE

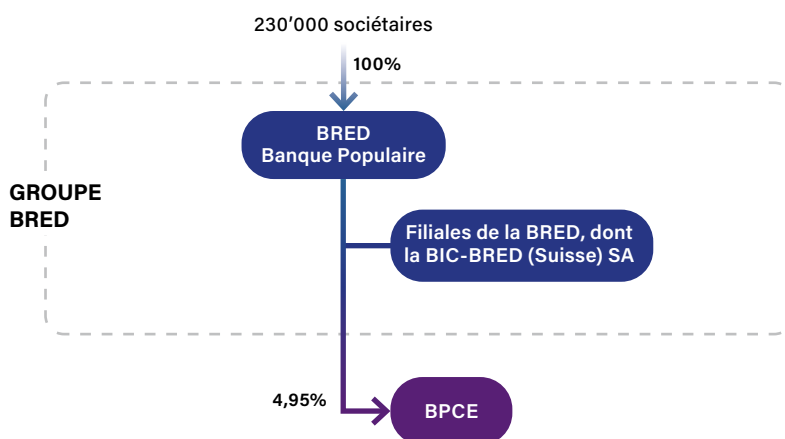
La BRED Banque Populaire est détenue par plus de 230'000 sociétaires.

Elle détient 4,95% du capital de l'organe central, BPCE, au 31 décembre 2025.

La BRED Banque Populaire est la maison-mère du Groupe BRED, actionnaire de différentes filiales, dont la BIC-BRED (Suisse) SA. Le Groupe BRED est un véritable «groupe dans le groupe».

“ BRED Banque Populaire, et vos projets se réalisent ”

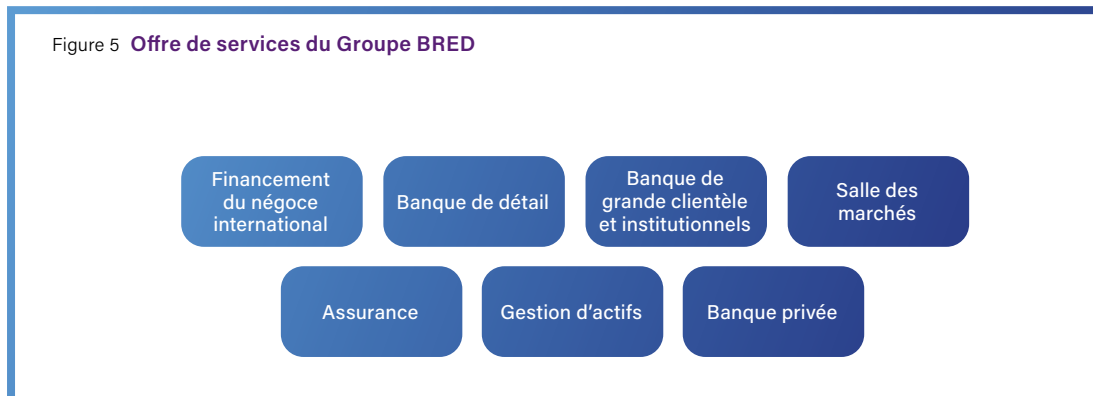
Figure 4 Organigramme du Groupe BRED au 31 décembre 2025



ACTIVITÉS

Le Groupe BRED dispose d'une offre de services diversifiée, allant de la banque de détail à la banque de grande clientèle et institutionnels, en passant par la banque privée, la gestion d'actifs, la salle des marchés, l'assurance et le financement du négoce international.

Figure 5 Offre de services du Groupe BRED

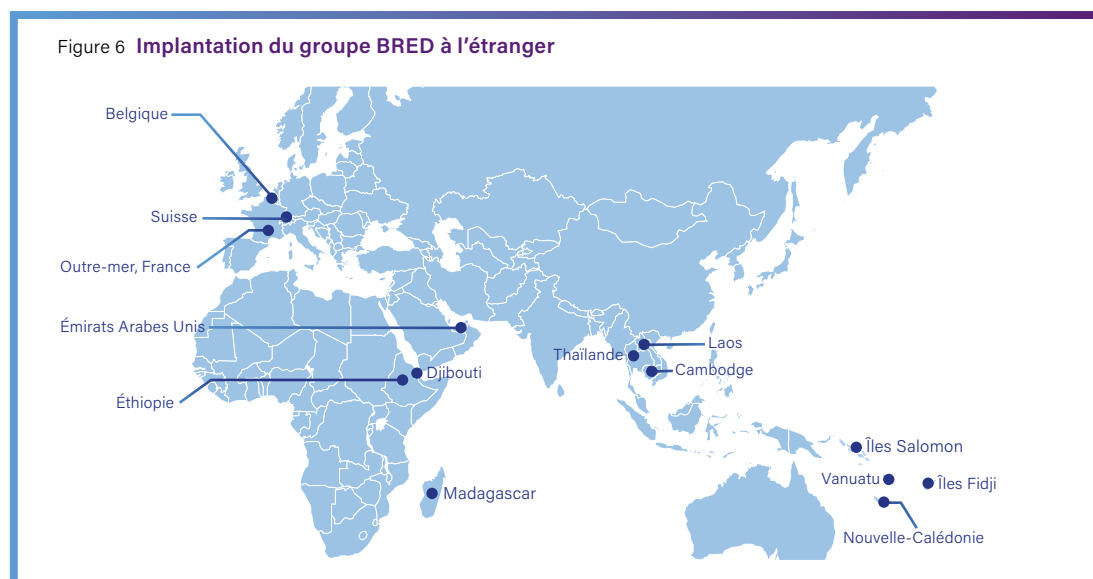


IMPLANTATIONS

Le Groupe BRED est implanté :

- En Europe: France, départements d'outre-mer, collectivités d'outre-mer, Belgique et Suisse;
- Au Moyen-Orient: Émirats Arabes Unis;
- En Asie: Laos, Cambodge et Thaïlande;
- En Afrique: Djibouti, Éthiopie et Madagascar;
- En Océanie: Nouvelle-Calédonie, Vanuatu, Îles Fidji et Îles Salomon.

Figure 6 Implantation du groupe BRED à l'étranger



CHIFFRES CLÉS

Le Groupe BRED et ses 8'300 collaborateurs sont au service de 1,7 million de clients, dont 40% à l'international.

Dans un contexte marqué par les incertitudes politiques et géopolitiques, ainsi qu'une sortie de phase inflationniste, la BRED Banque Populaire affiche une forte progression de ses résultats en 2025:

Tableau 3 **Chiffres clés du Groupe BRED au 31 décembre 2025**

<i>en millions d'EUR</i>	2025	2024	Variation absolue	Variation en %
Produit net bancaire	1'727,5	1'468,0	259,5	18%
Résultat brut d'exploitation	805,2	632,7	172,5	27%
Résultat net part du groupe	423,4	391,0	32,4	8%
Total bilan	136'067,2	117'523,1	18'544,1	16%
Fonds propres	7'654,2	7'084,6	569,6	8%
Ratio CET1	18,0%	16,1%	1,9%	12%

Jean-Paul Julia, Directeur général de BRED Banque Populaire, déclare:

«BRED Banque Populaire réalise en 2025 un PNB historique en hausse de 17,6%. Ce niveau de performance, soutenu par toutes nos lignes métiers, témoigne de la solidité de notre modèle coopératif, de la qualité de nos équipes et de notre capacité à accélérer la transformation de notre banque pour encore mieux servir, de manière responsable et durable, nos clients, nos sociétaires et nos territoires.»



1991

La genèse

En 1991, la **Banque Internationale de Commerce SA à Paris** crée à Genève une succursale dédiée au financement du commerce extérieur et du négoce international.

Ses affaires se concentrent principalement sur les pays du pourtour méditerranéen, l'Europe centrale et les pays de l'Est.

1999

L'entrée dans le Groupe BRED

En 1999, le **Groupe BRED acquiert la totalité des parts de la Banque Internationale de Commerce SA à Paris**, qui devient la Banque Internationale de Commerce – BRED SA, Paris (BIC-BRED SA, Paris).

Sa succursale genevoise rejoint ainsi pleinement le Groupe BRED.

2015

La naissance de la BIC-BRED (Suisse) SA

En 2015, la succursale de Genève devient filiale: la **BIC-BRED (Suisse) SA naît et obtient sa licence bancaire auprès de la FINMA**, l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. Elle compte 17 collaborateurs.

S'amorce alors **une décennie de croissance**, marquée par un fort esprit entrepreneurial, le recrutement de nombreux experts et un développement commercial soutenu au service des négociants de matières premières.

10 ans déjà

2025

Célébration d'une décennie de succès

Les efforts fournis depuis la filialisation sont récompensés par l'obtention de la **notation A-** de l'agence internationale Fitch Ratings.

La BIC-BRED (Suisse) SA **célèbre sa première décennie** entourée de ses clients, partenaires et collaborateurs.

2022

L'ouverture de la succursale de Dubaï

En 2022, la BIC-BRED (Suisse) SA renforce sa présence internationale par **l'ouverture de la BIC-BRED (Suisse) SA DIFC Branch**, une succursale implantée au sein du Dubai International Financial Center (DIFC).

La même année, la succursale obtient **une licence bancaire de catégorie 4 auprès du DFSA**, la Dubai Financial Services Authority.

Cette implantation s'inscrit dans une **logique de proximité** avec les acteurs du commerce international, dans une région particulièrement active et stratégique.

ACTIONNARIAT

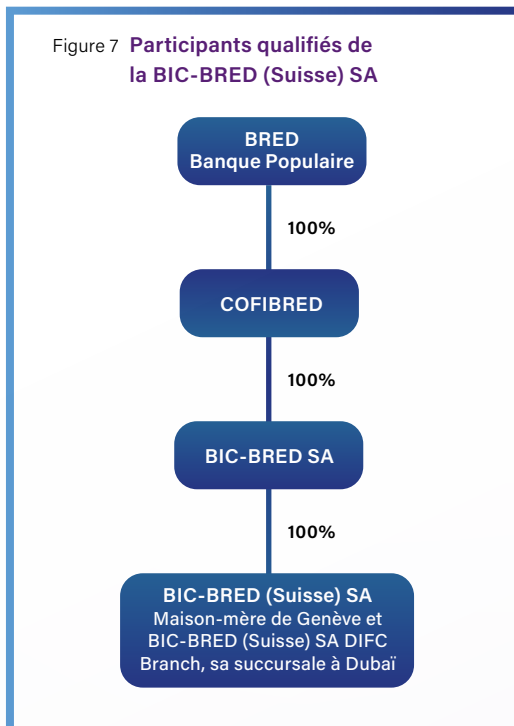
La BIC-BRED (Suisse) SA est indirectement détenue à 100% par la BRED Banque Populaire par le biais de la Compagnie Financière de la BRED SA (COFIBRED) et de la Banque Internationale de Commerce – BRED SA, Paris (BIC-BRED SA).

Ces trois entités, détenant directement ou indirectement plus de 10% du capital, sont des participants qualifiés de la BIC-BRED (Suisse) SA au sens de la Loi sur les banques.

MISSION

Dans une société marquée par de profondes transitions environnementales, démographiques, technologiques et géopolitiques, la BIC-BRED (Suisse) SA mobilise son expertise pour permettre à ses clients d'agir et aborder l'avenir avec confiance.

Cette confiance repose sur une offre de solutions financières sûres et agiles, destinée à accompagner les acteurs du négoce de matières premières dans leurs opérations internationales. Elle conjugue expertise sectorielle, proximité relationnelle et volonté d'être utile à celles et ceux qui font vivre l'économie réelle.



L'HUMAIN, FONDEMENT DE LA PERFORMANCE

À la BIC-BRED (Suisse) SA, la performance repose avant tout sur les femmes et les hommes qui s'engagent chaque jour pour accompagner les clients dans leurs opérations de négoce international. Ce modèle repose sur la conviction forte que la qualité des équipes est le premier moteur de création de valeur durable.

L'organisation de la banque est pensée pour l'efficacité et la maîtrise des risques, avec une articulation claire entre les équipes en charge de la gestion des transactions et les fonctions garantes de la solidité et de la continuité opérationnelle.

Trois équipes jouent un rôle essentiel dans la gestion des transactions (voir fig. 8).

À ces équipes s'ajoutent celles des fonctions garantes de la solidité et de la continuité opérationnelle, telles que les équipes comptabilité-finance, trésorerie, informatique, réception, ressources humaines, crédits et engagements, risques, conformité, fichier central et juridique. Leur engagement joue un rôle essentiel

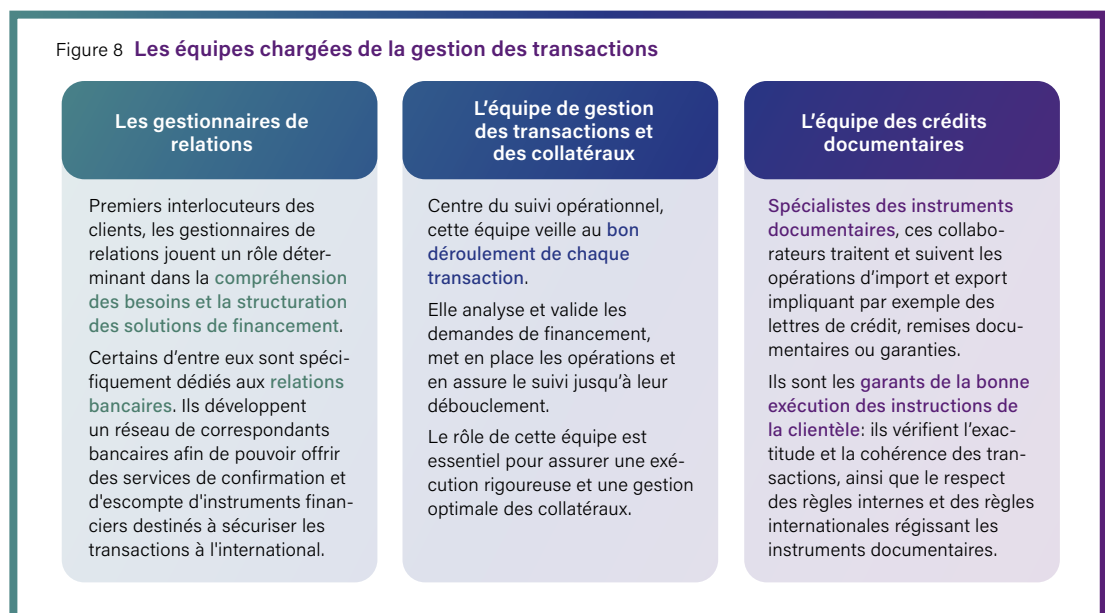
dans la robustesse de la banque en garantissant la fluidité, la qualité et la sécurité des prestations.

Dans un environnement exigeant, où les transactions sont complexes et les risques multiples, la réactivité, la maîtrise technique et la coopération transversale entre toutes ces équipes constituent un avantage compétitif déterminant.

Pour soutenir sa croissance, la banque investit en continu dans les compétences et sa culture d'entreprise, avec :

- des formations dédiées au financement du négoce international;
- des formations réglementaires;
- un accompagnement managérial et au développement du *leadership*;
- une montée en compétences sur les outils digitaux; et
- des activités afin de faire vivre ses valeurs d'entreprise.

Cet investissement contribue directement à la qualité de service offerte aux clients et à la maîtrise des risques, deux éléments essentiels à la performance durable de la banque.



DES ÉQUIPES ENGAGÉES, EN CROISSANCE ET EN ÉVOLUTION

L'année 2025 a été marquée par une dynamique RH soutenue, reflet de l'ambition et du développement de la banque. Quelques indicateurs clés illustrent cette trajectoire (voir fig. 9).

Ces chiffres témoignent d'une organisation en mouvement, capable d'attirer des talents, de développer les compétences internes et de fidéliser ses collaborateurs dans un marché du travail compétitif.

NOTATIONS EXTERNES

En 2025, la BIC-BRED (Suisse) SA a obtenu pour la première fois la notation A- de l'agence internationale Fitch Ratings, assortie d'une perspective Stable.

Tableau 4 **Notation externe de la BIC-BRED (Suisse) SA**

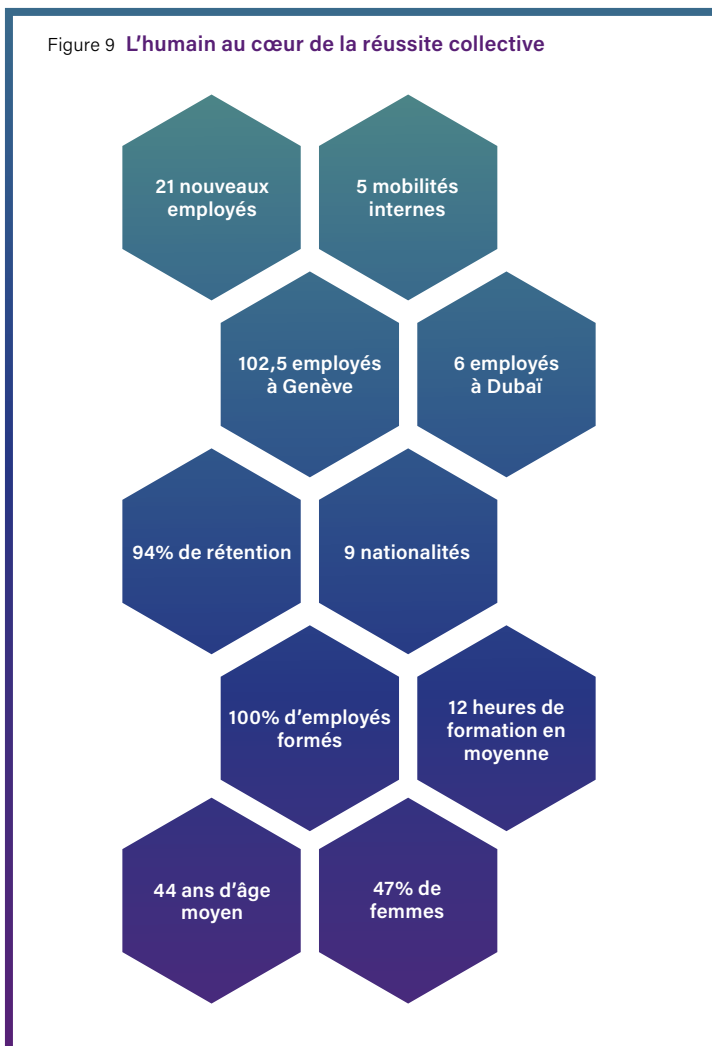
	Fitch ratings
Note long terme	A-
Note court terme	F1
Perspective	Stable
Date du dernier rapport	04.12.2025

Cette évaluation reflète la confiance de Fitch dans la capacité de la Banque à honorer ses engagements financiers, ainsi que par la probabilité de soutien du groupe, compte tenu notamment:

- de sa capacité financière solide, lui permettant d'intervenir rapidement si nécessaire;
- de l'intégration étroite de la Banque dans le dispositif du groupe, illustrée par un accès substantiel au financement et par plusieurs injections de capital au cours de la dernière décennie.

Cette reconnaissance externe constitue une étape importante pour la BIC-BRED (Suisse) SA. Elle renforce sa crédibilité et confirme la robustesse de son positionnement stratégique, fondé sur la proximité avec ses clients, la maîtrise des risques et l'appui durable de son actionnaire.

Figure 9 **L'humain au cœur de la réussite collective**



3

Gouvernance *d'entreprise*

La haute direction de la Banque est assurée par le Conseil d'administration, appuyé par ses comités.

La direction de la Banque est assumée par le Comité de direction.

3.1

Conseil d'administration

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'Assemblée générale pour une durée de cinq ans renouvelables.

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'administration est composé de 8 membres, dont 4 sont indépendants au sens de la Circulaire de la FINMA 2017/1 «Gouvernance d'entreprise – banques».

DEVOIRS ET COMPÉTENCES

Le Conseil d'administration exerce la haute direction et surveillance de la Banque. La responsabilité ultime de la surveillance de la conduite des affaires ainsi que du contrôle des personnes chargées de la gestion lui incombent. Il s'assure en particulier que ces dernières respectent la loi, les statuts, les règlements et instructions.

Le Conseil d'administration détermine la politique générale de la Banque. Il veille, à cet égard, à la mise en place d'une organisation adéquate dans l'optique du bon fonctionnement de la Banque. Il édicte les règlements nécessaires à la gestion de la Banque, à la surveillance de cette gestion et à la détermination des attributions des organes de l'administration et de la gestion. Il approuve le règlement d'organisation.

Stève Gentili

de nationalité française et domicilié en France

Rôle

Président du Conseil

Formation

Titulaire d'une licence Informatique et Gestion et diplômé du Collège des Sciences Sociales et Économiques

Parcours professionnel

Stève Gentili a été Directeur général d'une société agro-alimentaire et Président Directeur Général d'un groupement interprofessionnel d'entreprises.

Vice-Président délégué du Conseil d'administration de la BRED Banque Populaire et Président du Conseil d'administration de COFIBRED (Compagnie Financière de la BRED), il est également administrateur de différentes entités du Groupe BRED, membre du Conseil de Surveillance de PREPAR VIE et Membre du Comité des sages du groupe Dassault.

Il a été Président du Conseil de Surveillance de BPCE, administrateur de COFACE, de THALES et de VEOLIA.

Louis Habib-Deloncle

de nationalité française et domicilié en Suisse

Rôle

Vice-Président du Conseil, membre indépendant

Formation

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise en droit international de l'Université de Paris 1

Parcours professionnel

Louis Habib-Deloncle a débuté sa carrière en tant que Directeur de la société United Commercial Agencies à Paris (1977-1980).

Il a ensuite été administrateur et Directeur général d'Insurance Services Overseas (1980-1985).

De 1985 à 2000, il a été Président fondateur d'Unistrat P.A.R.I.S, et de 1984 à 2009, il a été Président fondateur d'HDA devenue Assurances, Finances et Développement.

De 1990 à 2007, il a été Président du Directoire d'Eurexim Holding, et de 1994 à 2000, il a été Président Directeur Général d'Unistrat Assurances, Paris.

Il a fait partie du groupe de travail Solvency II de l'ICISA de 2009 à 2013 et fait partie du groupe assurance-crédit / caution de l'AIDA depuis 2009.

De 2003 à 2014, il est Président du Directoire de Garant, compagnie basée à Vienne et Genève, spécialisée dans l'assurance-crédit et l'assurance des risques politiques pour les entreprises et les banques offrant des solutions *Trade et Export Finance*.

Régis Barriac

de nationalité française et domicilié en France

Rôle

Membre du Conseil

Formation

Diplômé de l'ESCP Europe

Parcours professionnel

Régis Barriac débute sa carrière en 1994 au CCF en qualité de chargé de clientèle entreprises.

Il la poursuit chez HSBC, où il occupe plusieurs postes de direction sur le marché des entreprises, avant de devenir Directeur de l'International en 2012.

En 2019, il rejoint la BRED Banque Populaire en qualité de Directeur du coverage des entreprises industrielles et de services de la banque de grande clientèle.

En 2020, il est nommé Directeur général de BCIMR, filiale de la BRED Banque Populaire à Djibouti.

Depuis juillet 2024, il est Directeur de l'International et membre du Comité Exécutif de la BRED Banque Populaire.

Hervé Catala

de nationalité française et domicilié en France

Rôle

Membre du Conseil, membre indépendant

Formation

Titulaire d'une Maîtrise de Droit Public

Parcours professionnel

Hervé Catala a effectué l'ensemble de sa carrière au sein de la Banque Indosuez puis de Crédit Agricole *Corporate and Investment Bank*.

Après quelques années passées d'abord à Paris à la Direction des Engagements puis comme Banquier Conseil à la Direction des Grandes Entreprises Européennes, il rejoint en 1987 la Direction des Régions de France comme Directeur des succursales de Nancy puis de Lille et enfin de la région Rhône-Alpes avant de prendre la responsabilité nationale en 1994.

Il est ensuite nommé CEO du Crédit Foncier de Monaco en 1999, puis de la Banque de Gestion Privée Indosuez en 2007.

En 2011, il rejoint la Suisse comme *Senior Country Officer* du groupe Crédit Agricole et devient CEO de Crédit Agricole Indosuez Switzerland, fonction qu'il occupe jusqu'en 2016, date à laquelle il rejoint le Comité de Direction générale du Pôle Grande Clientèle du groupe Crédit Agricole SA et le Comité de Direction de Crédit Agricole *Corporate and Investment Bank*.

Jean-Luc Decornoy

de nationalité française et domicilié en Suisse

Rôle

Membre du Conseil

Formation

Diplômé de l'École Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Paris,

Expert-comptable et commissaire aux comptes

Parcours professionnel

De 1995 à 2002, Jean-Luc Decornoy a été membre du Conseil Régional de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles (CRCC).

Il a ensuite occupé la fonction de Vice-Président puis Président du département Appel Public à l'Épargne (APE) de la Compagnie

Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC).

De 2001 à 2013, il a occupé la fonction de Président de KPMG France, membre du *Board* Européen et du *Board* Mondial de KPMG, et de 2008 à 2013, il était Président du Comité d'Audit mondial de KPMG.

Il est administrateur de BIC-BRED Paris depuis 2014.

Jean-Paul Julia

de nationalité française et domicilié en France

Rôle

Membre du Conseil

Formation

Diplômé de l'ENA et titulaire d'une maîtrise de Droit Public

Parcours professionnel

Jean-Paul Julia débute sa carrière en 1997 au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Il occupera successivement plusieurs postes, à la direction générale du Trésor, au Comité Interministériel de la Restructuration Industrielle (CIRI), au FMI, à la Banque mondiale et au Cabinet du ministre des Finances et des Comptes publics.

En 2015, il rejoint la BRED en qualité de Directeur de la Banque de Grande Clientèle et membre du Comité exécutif.

En mai 2021, il devient Directeur général de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté.

Depuis le 1^{er} juin 2023, Jean-Paul Julia est Directeur général de la BRED.

Jean-Pierre Vettovaglia

de nationalité suisse et domicilié en France

Rôle

Membre du Conseil, membre indépendant

Formation

Études de droit dans les Universités de Lausanne, Rome et Genève

Parcours professionnel

Jean-Pierre Vettovaglia a passé le concours d'entrée à la carrière diplomatique en 1969.

Au cours de son parcours diplomatique, il a exercé les fonctions de Secrétaire d'Ambassade au Ghana, Togo, Bénin, Libéria et Sierra Leone (1971-1974), en Inde et au Népal (1974-1977), puis de Conseiller en Yougoslavie et en Albanie (1977-1981) et de Ministre plénipoten-

taire auprès de la Mission permanente de la Suisse auprès des Organisations Internationales (1983-1988) après un court séjour à New York dans la même qualité (1983).

Il a été nommé Ambassadeur à Vienne (1988-1993), en Roumanie (1993-1996) et enfin à Paris (2000-2007).

Il a exercé par deux fois le rôle de médiateur en Mauritanie et en République démocratique du Congo. Il a également eu l'occasion de mener des missions électorales en Afrique.

Il a été administrateur de la BIC-BRED Paris jusqu'au 30 mai 2016.

Il travaille comme consultant international depuis 2007.

Il a été conférencier et chargé de cours auprès de différentes universités à Lyon (Jean Moulin III, Institut international de la Francophonie) et dans les Hauts-de-France.

Il a reçu le Prix Turgot de la Francophonie en 2014 pour une trilogie parue aux Éditions Universitaires Bruylant consacrée à la « Prévention des crises et promotion de la paix ».

Il est actuellement éditorialiste et correspondant spécial de *Q Magazine*, auteur de nombreux articles consacrés aux relations internationales pour différents blogs en Suisse, France, Allemagne et Italie.

Luc Vigneron

de nationalité française et domicilié en France

Rôle

Membre du Conseil, membre indépendant

Formation

Diplômé de l'École Polytechnique et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées

Parcours professionnel

Luc Vigneron a débuté sa carrière au Ministère de l'Équipement puis au Ministère des Finances.

En 1984, il rejoint le Groupe Alcatel où, jusqu'en 1997, il occupe différents postes de direction en lien avec les opérations et la stratégie.

En 1998, il rejoint le groupe GIAT Industries (renommé Nexter) en tant que Directeur général puis est nommé Président Directeur général en 2001.

De 2009 à 2012, il est Président Directeur général du groupe Thalès.

En 2013, il s'installe aux Émirats Arabes Unis et prend la direction du groupe EDIC (*Emirates Defense Industries Company*) qu'il assure jusqu'en 2019.

3.2

Comités et délégations



Afin de l'assister dans l'accomplissement de ses devoirs, le Conseil d'administration a établi deux comités:

1. Le Comité d'audit;
2. Le Comité de crédit du conseil.

Le Conseil d'administration reste responsable des tâches déléguées à ces comités.

MEMBRES DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2025, ces comités sont composés comme suit:

Tableau 5 **Membres des comités du Conseil d'administration**

Comités	Membres
Comité d'audit	Louis Habib-Deloncle (Président) Régis Barriac Hervé Catala Jean-Luc Decornoy Jean-Pierre Vettovaglia
Comité de crédit du conseil	Régis Barriac (Président) Stève Gentili Jean-Paul Julia

DEVOIRS ET COMPÉTENCES

Comité d'audit

Le Comité d'audit a pour rôles principaux la surveillance et l'évaluation de l'intégrité des boucllements financiers, du système de contrôle interne, de l'efficacité du réviseur externe et de sa coopération avec l'audit interne. Il est également responsable de l'évaluation de l'audit interne.

Comité de crédit du conseil

Le Comité de crédit du conseil a pour objet l'examen et la validation des dossiers de crédit d'un montant excédant 10% des fonds propres de la Banque.

3.3

Comité de direction



MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

La direction est assumée par le Comité de direction, désigné par le Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2025, le Comité de direction est composé de 5 membres.

DEVOIRS ET COMPÉTENCES

Le Comité de direction est responsable de la gestion quotidienne et de l'organisation appropriée de la Banque devant le Conseil d'administration. Il assume par tous les moyens à sa disposition la bonne marche des affaires de la Banque.

Il fait régulièrement rapport au Conseil d'administration de l'évolution des affaires et de la Banque. Il veille à la bonne et fidèle exécution de toutes les décisions adoptées par le Conseil d'administration.



De gauche à droite:
François Monnier, Christelle Lefebvre,
Emmanuel Lemoigne, Anne-Ly Zumbino
et Franck Nater, membres du Comité de direction.

Emmanuel Lemoigne

de nationalité française et domicilié en Suisse

Rôle

Directeur général depuis 2015

Formation

Diplôme universitaire de technologie en gestion des entreprises et des administrations, Diplôme de l'École Supérieure de Commerce d'Amiens (ISAM), Diplôme d'études supérieures de l'Institut Technique de Banque, Diplôme du Centre d'Études Supérieures de Banque

Parcours professionnel

Emmanuel Lemoigne a effectué l'ensemble de sa carrière au sein de la BRED, d'abord en qualité de *Group Manager and Sales Manager* en *Retail Banking* (1991-2001), puis en tant que *Head of Distribution* en *Corporate Banking* (2001-2005).

Il a également occupé la fonction de *Regional Manager* en *Retail* et *Corporate Banking* (2005-2009) et de 2009 à 2015, il était *Executive Director* et membre du Comité Exécutif du Groupe BRED, en charge de la Banque de Grande Clientèle.

François Monnier

de nationalité suisse et domicilié en Suisse

Rôle

Directeur général adjoint et Directeur commercial depuis 2015

Formation

Diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion

Parcours professionnel

François Monnier a débuté sa carrière auprès de la Compagnie Bancaire (1988-1994). Il a ensuite travaillé comme chargé d'affaires entreprises auprès du Crédit National (1994-1998) devenu Natixis quelques années plus tard.

De 1998 à 2001, il a été *Chief Representative* de Natixis en Indonésie puis a occupé à son retour en France la fonction de *Head of Paris Group Metaux* puis *Soft Commodities* au sein du département Négocier de Natixis (2001-2009).

À partir de 2009, il a rejoint BNP Paribas (Suisse), où il a exercé en tant que *Group Head, Energy and Metals*, au sein d'*Energy and Commodity Finance* de 2012 à 2015.

Franck Nater

de nationalité suisse et domicilié en France

Rôle

Directeur général adjoint et Directeur des opérations depuis 2015

Formation

Diplômé en sociologie et relations publiques de l'Université de Paris

Parcours professionnel

Franck Nater a débuté sa carrière auprès de la B.A.I.I., Paris en tant qu'*Account Officer* (1989-1991).

Il a travaillé auprès de la Bank Brussel Lambert (Suisse) en qualité de *Team Head L/C Department* (1991-1995).

De 1995 à 1999, il a occupé les fonctions de *Relationship Manager Commodity Trade Finance* auprès du Crédit Lyonnais (Suisse) puis a rejoint BNP Paribas (Suisse) occupant successivement de 1999 à 2015 les postes de *Relationship Manager Commodities Trade Finance*, *Team Head Collateral Officer Commodities Trade Finance*, *Deputy Head Collateral Officer CIB Energy Commodity Financing* et *Head Transaction Management CIB Energy Commodity Financing*.

Anne-Ly Zumbino

de nationalité suisse et domiciliée en France

Rôle

Directrice des Risques depuis 2020

Formation

Diplômée de l'Institut Commercial de Nancy et au bénéfice d'une Maîtrise des Sciences et Techniques Comptables et Financières à l'Université de Nancy

Parcours professionnel

Anne-Ly Zumbino a travaillé 15 ans auprès de la BNP Paribas à Paris puis à Genève, toujours dans le domaine du crédit. Elle a couvert le secteur du *corporate banking* et des financements spécialisés sur les USA puis celui des matières premières depuis 2003.

Elle a rejoint la BIC-BRED (Suisse) SA en août 2015 afin de structurer et gérer le département Crédits et Engagements.

Christelle Lefebvre

de nationalité française et domiciliée en Suisse

Rôle

Secrétaire générale depuis janvier 2023

Formation

Diplômée d'HEC Paris, titulaire d'un master en droit et fiscalité internationale (Université de Paris) et du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat.


Parcours professionnel

Christelle a débuté sa carrière en cabinet d'avocat au sein du réseau Arthur Andersen. Elle a ensuite passé 20 ans dans le groupe BNP Paribas à Paris, Londres et Genève, dans des rôles de structuration, de développement, de gestion des risques et pilotage des projets réglementaires.

Elle a rejoint la BIC-BRED (Suisse) SA en octobre 2020 en tant que Responsable des risques financiers, juridiques et IT avant d'être nommée Secrétaire Générale.

4

Les *activités*



Implantée au cœur de Genève et de Dubaï, deux places majeures du négoce de matières premières, la BIC-BRED (Suisse) SA met à disposition des acteurs du secteur une gamme complète de solutions de financement et de services.

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET DIRECTEUR COMMERCIAL

2025 s'annonçait comme une année d'incertitude avec l'arrivée au pouvoir de la nouvelle administration américaine. Il n'a pas fallu attendre longtemps avec le fameux «Liberation Day» et la mise en place de taxes à l'importation élevées sur la plupart des pays de la planète pour comprendre que l'année 2025 ne permettrait aucune prévision à court ou à moyen terme.

Dans le secteur de l'énergie, les négociants ont préféré prendre le moins de risques possible dans ce contexte américain très incertain. Par ailleurs la guerre de 12 jours entre Israéliens, Américains et Iraniens n'a eu que peu d'impact sur les prix du pétrole malgré les craintes d'un blocage du détroit d'Ormuz, ce qui tente à montrer que l'approvisionnement en pétrole n'est plus dépendant comme par le passé d'une seule région. Cette faible volatilité des prix devrait se traduire pour les négociants en énergie par un retour à des niveaux de profit plus en ligne avec les années pré-Covid.

Dans le secteur des métaux, l'année a été marquée par l'arrivée de nouveaux entrants venant de l'énergie ou de fonds d'investissements avec des moyens financiers parfois considérables, ce qui pourrait à terme modifier le marché avec des préfinancements aux origines leur assurant des flux réguliers au dépend des maisons de trading traditionnelles plus petites. Ces dernières restent cependant très agiles pour trouver de nouveaux marchés de niche où les grandes maisons sont peu présentes.

Enfin le marché des produits agricoles a été marqué par la chute des prix du cacao qui succédait assez logiquement à l'envolée de l'année précédente et à l'inverse une forte hausse des prix du café marquant ainsi des problèmes de production insuffisante aux origines. Dans ce contexte certain, des négociants bien implantés aux origines ont su tirer parti financièrement de ces situations de déséquilibre entre offre et demande.

Dans le secteur des grains, l'abondance des productions russes, argentines et malgré tout ukrainiennes ont maintenu les prix à des niveaux historiquement bas, ce qui a pesé sur les marges des négociants en grains.

Dans ce contexte, la BIC-BRED (Suisse) SA a continué à accompagner ses clients en restant très vigilant sur les risques liés aux évolutions des prix parfois brutales (augmentations des appels de marges dans le cadre des TPA).

Le choix stratégique pour 2026, en accord avec la BRED, d'augmenter les lignes de crédit sur les très grands négociants notamment dans l'énergie et les métaux de façon à se rapprocher des limites mises en place par les grandes banques de la place devrait nous apporter un surcroît de croissance dans un environnement de prix des matières premières assez bas et de taux de change du dollar américain en net retrait par rapport au franc suisse.

François Monnier

Directeur général adjoint et Directeur commercial

4.1

Négoce de matières premières et rôle des banques



LA SUISSE, LEADER MONDIAL DU NÉGOCE DE MATIÈRES PREMIÈRES

Portée par une combinaison de facteurs favorables, la Suisse s'est progressivement affirmée, au cours des deux derniers siècles, comme une des capitales mondiales du négoce international de matières premières. Ce développement s'explique par des facteurs d'attractivité, tels que la stabilité politique et la sécurité juridique. Le commerce, et plus particulièrement le négoce de matières premières, a contribué de façon notable à l'augmentation de la prospérité économique.

Forte de plusieurs décennies d'expérience, la Suisse dispose aujourd'hui d'un savoir-faire reconnu en matière de financement du commerce international, consolidant ainsi son rôle de place stratégique pour ce secteur.

En Suisse, le secteur des matières premières comprend des sociétés de négoce, des banques spécialisées dans le financement du négoce, des sociétés d'inspection des marchandises, des compagnies maritimes et des compagnies d'assurance. Avec près de 950 négociants et 10'000 employés actifs dans cette branche dénombrés en 2025 par le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI), le négoce de matières premières est un des secteurs clés de l'économie suisse.

DUBAÏ, PLACE MONTANTE DU NÉGOCE

Au cours de la dernière décennie, les Émirats Arabes Unis, et Dubaï en particulier, sont également devenus un des lieux incontournables du négoce de matières premières grâce à une position stratégique au

carrefour entre l'Est et l'Ouest, qui offre un accès facile vers l'Extrême Orient, l'Europe et l'Afrique.

RÔLE DES NÉGOCIANTS

Les négociants en matières premières (*commodity traders*) jouent un rôle d'intermédiaires entre marchés producteurs et marchés consommateurs, en assurant le transport des matières premières d'un lieu à un autre. Les matières premières, comme le pétrole, les minerais ou les produits agricoles, sont chargées là où elles sont excédentaires pour être transportées à l'autre bout de la planète, où elles sont transformées ou consommées.

Les négociants sont un facteur essentiel d'équilibre entre l'offre et la demande, garantissant la disponibilité des volumes nécessaires, le niveau de qualité requis et des conditions de prix compétitives.

RÔLE DES BANQUES

Le négoce de matières premières étant très gourmand en capitaux, la proximité d'une place financière est essentielle pour les négociants.

Les banques rendent possibles l'achat, le transport et la couverture du prix des matières premières en:

1. Couvrant le besoin de financement des négociants engendré par l'achat, la transformation et/ou le transport des matières premières, et,
2. Réglant, couvrant et surveillant les flux de paiements et de marchandises grâce à des instruments appropriés.

Les opérations financées présentent généralement les caractéristiques suivantes:

Tableau 6 **Caractéristiques des transactions financées**

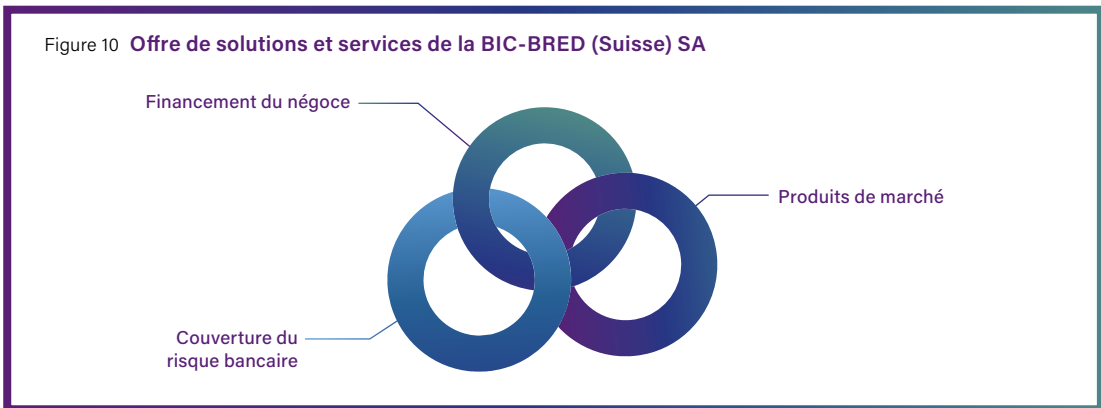
Transactionnelles	Les financements sont affectés à un but précis. Chaque transaction est financée indépendamment de l'autre avec les sûretés, durées et spécificités propres à chacune d'elle. Cette approche transactionnelle est dénommée ainsi par opposition au terme de financement <i>Corporate</i> .
Court terme	La durée des opérations financées est courte, en général comprise entre 30 et 180 jours.
Transfrontalières	Les opérations sont généralement transfrontalières. Elles sont donc généralement libellées en dollars américains.
Auto-liquidatives	Le produit de la vente de la marchandise est utilisé pour rembourser le crédit.

4.2

Offre de services



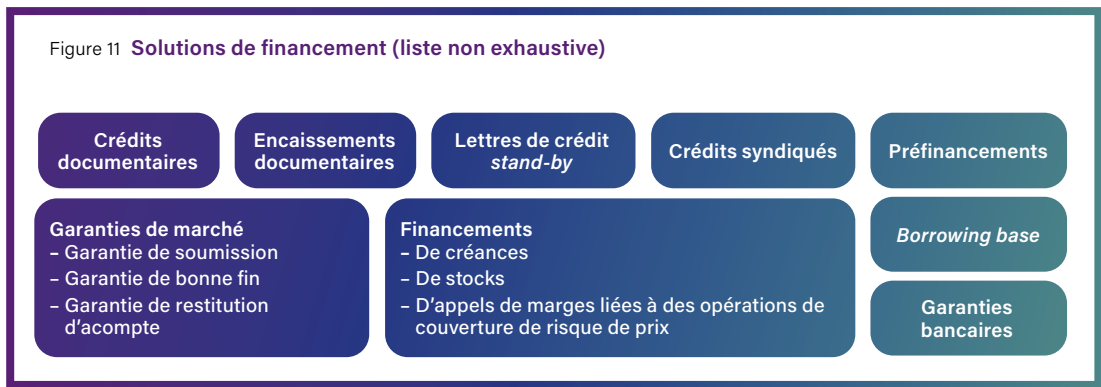
La BIC-BRED (Suisse) SA propose aux acteurs du négoce une gamme complète de solutions de financement et de services, qui se décline en trois catégories: les financements, la couverture du risque bancaire et les produits de marché.



LE FINANCEMENT DU NÉGOCE

Le financement du négoce de matières premières (*commodity trade finance*) est le cœur de métier de la Banque.

La BIC-BRED (Suisse) SA propose un ensemble d'instruments financiers qui vise à renforcer la confiance et faciliter les échanges entre les acteurs du négoce, à l'import comme à l'export:



Les clients sont accompagnés tout au long de la chaîne de valeur:

- Préfinancement en faveur de producteurs pour de la marchandise en cours de production ou d'extraction;
- Financement de marchandises durant des phases de transport logistique (par bateau, pipeline, rail...);
- Financement de marchandises durant des phases de stockage sur une courte durée ou pour accumulation dans des pays producteurs jusqu'à leur distribution dans les pays consommateurs ou effectuant la transformation (au port ou *inland*, à l'export ou à destination);
- Financement de créances sécurisées par une assurance-crédit, un accréditif, canal bancaire ou une facture;
- Financement de la couverture (*hedging*) des risques de prix et de change sur base *spot* ou à terme sur différents types de devises.

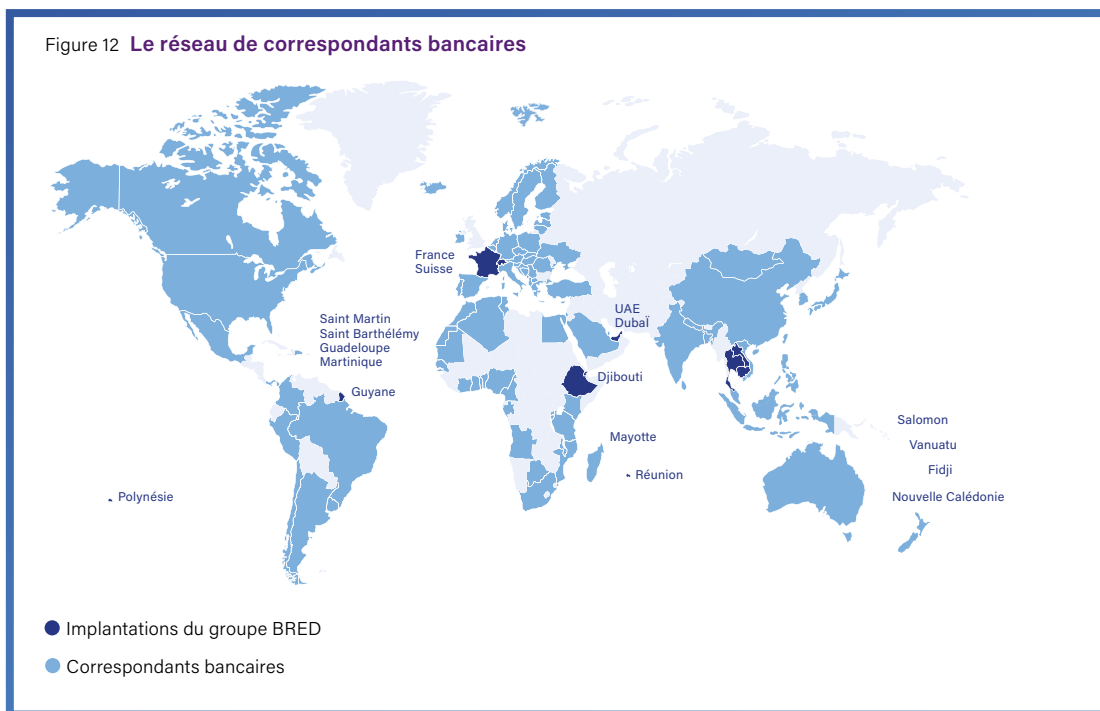
COUVERTURE DU RISQUE BANCAIRE

En partenariat avec le Groupe BRED, la BIC-BRED (Suisse) SA offre des services de confirmation et d'escompte d'instruments financiers afin de répondre au besoin de sécurisation des transactions à l'international de ses clients. Pour ce faire, elle s'appuie sur un puissant réseau de correspondants bancaires qui couvre plus de 150 pays dans le monde et compte plus de 500 banques sur les 5 continents.

LES PRODUITS DE MARCHÉ

La BIC-BRED (Suisse) SA propose les produits et services de la salle des marchés de la BRED à sa clientèle et à ses partenaires bancaires et institutionnels, notamment:

- Un large éventail de produits de couverture des risques de change et de taux: changes à terme, swaps de change, swaps de taux...;
- Des placements multidevises à diverses échéances;
- Une offre de services pour les institutionnels et les établissements financiers: investissement dans des titres à court terme par le biais du service de distribution de papiers monétaires de la BRED, *repurchase agreements*, émission d'instruments de marché...



4.3

Clientèle

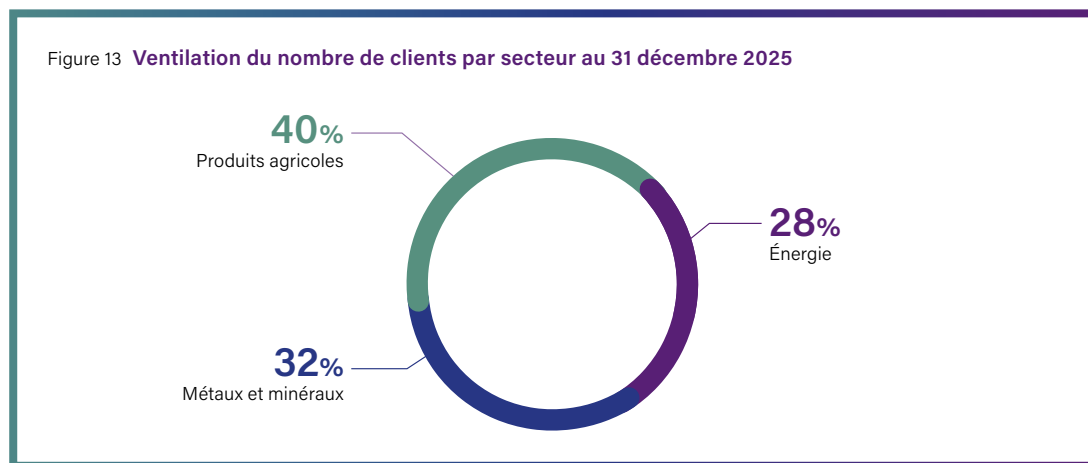


RÉPARTITION PAR SECTEUR

Au 31 décembre 2025, le portefeuille de la BIC-BRED (Suisse) SA est composé de 155 groupes du négoce international, répartis sur 3 secteurs:

- Produits énergétiques, tels que pétrole brut, produits pétroliers et gaz;
- Métaux et minerais, majoritairement des métaux de base, acier et alliages;
- Produits agricoles, principalement du café du cacao, des engrais et des céréales.

La succursale de Dubaï gère 7% du portefeuille de clients.



LOCALISATION

La majorité des relations est établie avec des sociétés domiciliées en Suisse. La Banque accompagne également des clients basés à l'international, principalement en France, au Royaume-Uni et aux Émirats Arabes Unis.

PARTENARIATS AVEC DES MULTILATÉRAUX

L'évolution du contexte macroéconomique mondial au cours des dernières années a entraîné une contraction de l'appétit au risque pour les marchés émergents et pré-émergents. Cette dynamique a rendu l'accès au crédit plus complexe pour de nombreux acteurs économiques, tandis que l'affaiblissement de certaines devises locales et des niveaux d'inflation élevés ont accru leurs besoins de financement.

Dans cet environnement, le rôle des institutions multilatérales et des banques de développement est déterminant. En tant que bailleurs de fonds, elles jouent un rôle essentiel dans la couverture des opérations de financement, notamment dans le négoce international.

Consciente de ces enjeux, la BIC-BRED (Suisse) SA développe des partenariats stratégiques avec plusieurs de ces institutions. Depuis 2022, la Banque collabore étroitement avec la Société Financière Internationale (IFC), membre du groupe Banque mondiale, ainsi qu'avec Proparco, filiale de l'Agence Française de Développement (AFD). Ces relations se sont renforcées au fil des années: après une première phase de coopération fructueuse, ces partenaires ont augmenté leurs participations dans les lignes de financement accordées à des clients communs.

Ces capacités additionnelles ont permis à la BIC-BRED (Suisse) SA de poursuivre l'accompagnement de sa clientèle dans un contexte de développement d'activité pour certains ou de prix haussier pour d'autres.

En consolidant ces alliances avec des acteurs multilatéraux de premier plan, la Banque réaffirme sa volonté de soutenir le développement économique dans les régions où opèrent ses clients grâce à une offre de financement adaptée à leurs besoins.

5

Données *financières*

Durant cette première décennie, la BIC-BRED (Suisse) SA a connu une croissance soutenue.

La Banque a atteint de hauts niveaux de rentabilité, qui lui ont permis de renforcer sa solvabilité.

LE MOT DE LA RESPONSABLE FINANCE

Il y a 10 ans, la Direction de la BIC-BRED (Suisse) SA relevait un défi de taille: celui de passer du statut de succursale de 17 collaborateurs, à celui de banque reconnue du financement du négoce.

Cette année anniversaire a le goût du travail accompli et de la réussite collective.

Grâce à l'engagement quotidien de ses 112 collaborateurs, la BIC-BRED (Suisse) SA présente une nouvelle fois d'excellents résultats, en dépit des perturbations liées aux mesures tarifaires, de la baisse du prix de l'énergie et de la majeure partie des produits agricoles, ainsi que de l'affaiblissement du dollar par rapport au franc suisse.

Le produit d'activité bancaire atteint l'excellent niveau de 50 millions de CHF, et le résultat net avant attribution à la réserve pour risques bancaires généraux celui de 22 millions de CHF, tous deux en léger recul après l'année record de 2024.

L'effet change a été significatif: à change constant, le produit d'activité bancaire aurait progressé de 5% et le résultat net avant attribution à la réserve pour risques bancaires généraux de 4%.

L'absence de correction de valeur, ainsi que le bon niveau du coefficient d'exploitation (53%) et du ROE (9,4%), témoignent de la saine gestion financière de l'établissement.

Une nouvelle fois cette année, le résultat net a été intégralement et facultativement attribué à la réserve pour risques bancaires généraux, renforçant ainsi les fonds propres de la Banque, qui s'élèvent désormais à 237 millions de CHF. Cette dotation a entraîné une hausse du ratio de solvabilité à 17,9%.

En 2025, la BIC-BRED (Suisse) SA a obtenu pour la première fois une notation A- de l'agence internationale Fitch Ratings, plaçant l'établissement dans d'excellents standards.

Cette robustesse financière permet à la BIC-BRED (Suisse) SA d'aborder la prochaine décennie avec sérénité et l'ambition renouvelée d'accompagner ses clients sur le long terme.

Delphine Bourghès
Responsable Finance

“
Grâce à l'engagement quotidien de ses 112 collaborateurs, la BIC-BRED (Suisse) SA présente une nouvelle fois d'excellents résultats.
”

5.1

Analyse des comptes

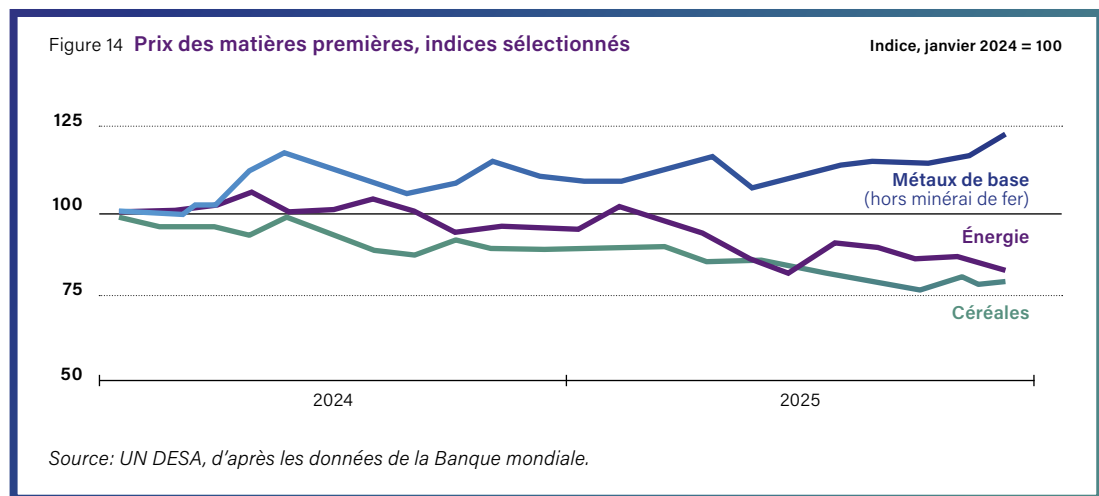


CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET PERFORMANCES COMMERCIALES

En 2025, une forte augmentation des droits de douane américains a créé de nouvelles frictions commerciales. L'absence d'escalade plus générale a permis de limiter les perturbations immédiates du commerce international.

Malgré le choc tarifaire, l'activité économique mondiale s'est révélée résiliente, soutenue par des expéditions anticipées, une accumulation de stocks et des dépenses de consommation solides dans un contexte d'assouplissement monétaire et de marchés du travail globalement stables.

Dans cet environnement, les prix des matières premières ont affiché des tendances contrastées:



- Les prix de la majeure partie des métaux ont augmenté, une forte demande coïncidant avec des contraintes d'offre.
- Le cours moyen du pétrole a baissé d'environ 10% en 2025 par rapport à 2024. Cette tendance baissière résulte d'une hausse de la production de l'OPEP+, combinée à un ralentissement de la croissance de la demande en Chine.
- Les prix des matières premières agricoles ont légèrement baissé, reflétant la forte chute des prix des céréales et du sucre dans un contexte d'offre mondiale abondante. Le prix du café est quant à lui resté élevé, proche des niveaux records atteints en février 2025 lorsque des conditions météorologiques défavorables ont réduit la production.

En dépit du contexte économique, l'année 2025 a été marquée par un fort dynamisme commercial, avec notamment:

- **Un nombre de groupes de clients actifs en progression de 6%**, portant le total à 155 groupes.
- **Une hausse des autorisations de 9%**, accentuée par l'augmentation de certaines lignes de crédit durant le dernier trimestre.

Il en a résulté:

- 1) **Une croissance du nombre d'opérations de 11%**.
- 2) **Une progression des encours clients de 13%**, à laquelle l'ensemble des sous-jacents a contribué.

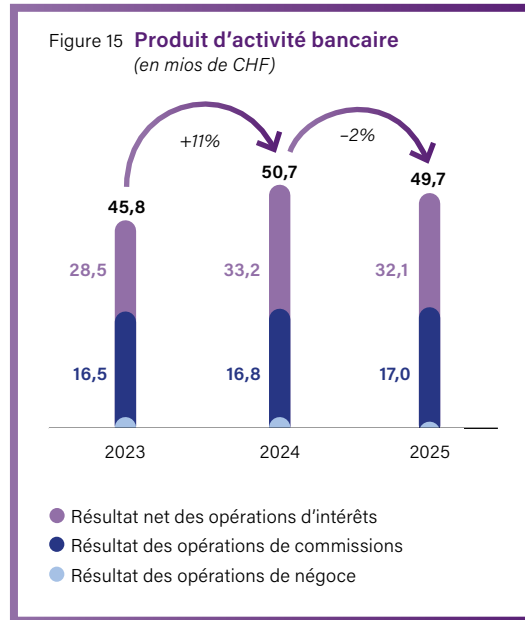
COMPTE DE RÉSULTAT

La BIC-BRED (Suisse) SA clôture l'année 2025 avec un **produit d'activité bancaire de 49,7 millions de CHF, en recul de 2% par rapport à 2024.**

Cette légère baisse des revenus, en dépit de la forte croissance de l'activité, s'explique premièrement par un environnement de taux défavorable qui a pesé sur la marge nette d'intérêts.

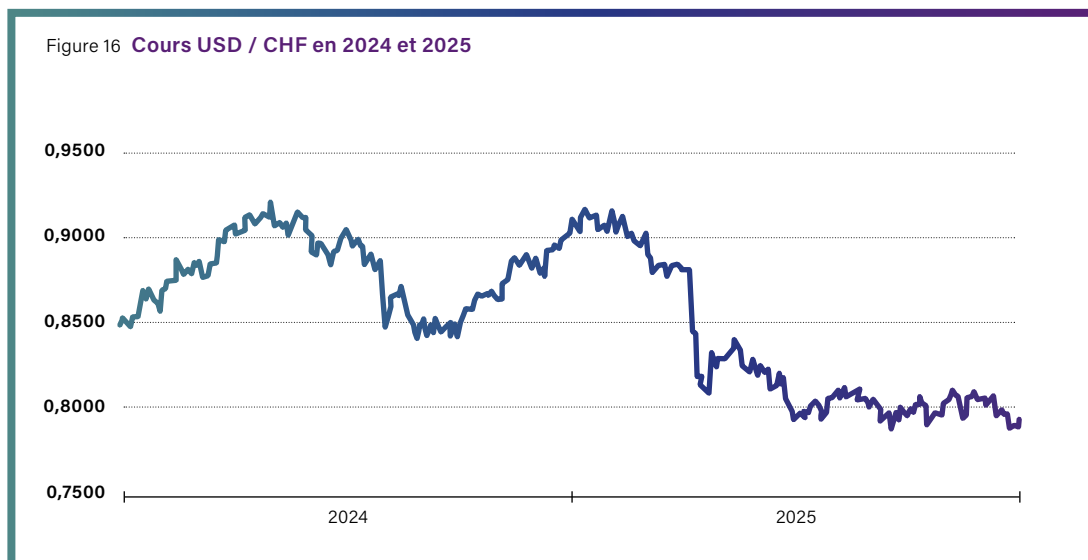
Cet environnement de taux défavorable est caractérisé par:

- Un coût du refinancement élevé, et
- Une nouvelle baisse de la rémunération des avoirs déposés à la Banque Nationale Suisse, qui marque le retour des taux négatifs (-0,25% sur la majeure partie de ces avoirs).



D'autre part, la majeure partie de ses revenus étant libellés en dollars américains, la Banque a pâti de l'affaiblissement de ce dernier par rapport au franc suisse.

À change constant, le produit d'activité bancaire aurait progressé de 5% et le résultat net avant attribution à la réserve pour risques bancaires généraux de 4%.



Les charges d'exploitation progressent de 4%, à 26,3 millions de CHF (voir fig. 17).

Elles sont principalement composées de charges de personnel, restées stables en 2025.

Les autres charges d'exploitation augmentent quant à elles de 19% pour atteindre 6,0 millions de CHF (voir fig. 18).

Un tiers de cette hausse n'est pas récurrente, étant liée à la célébration des 10 ans de la Banque.

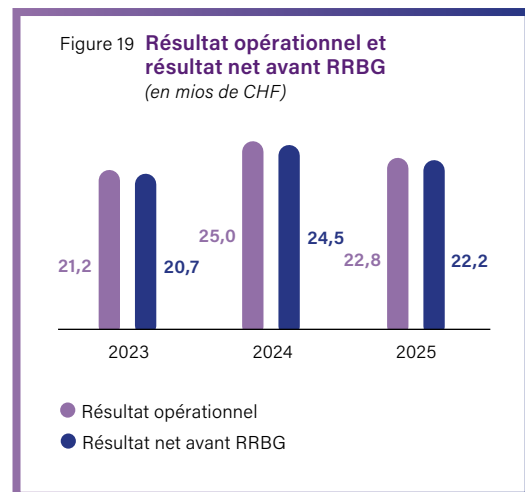
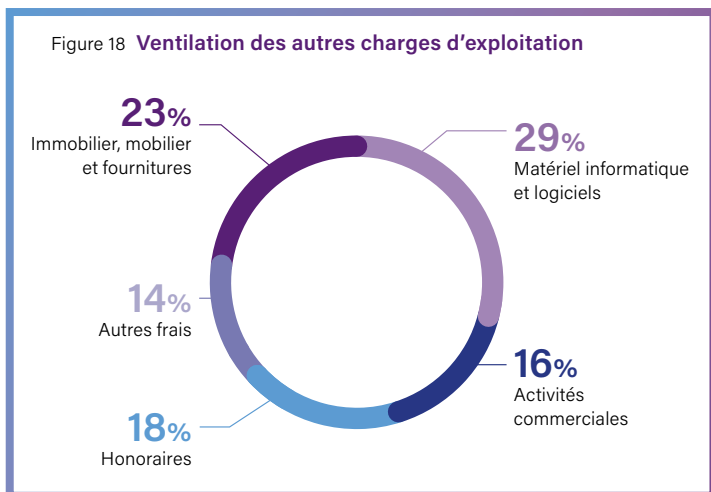
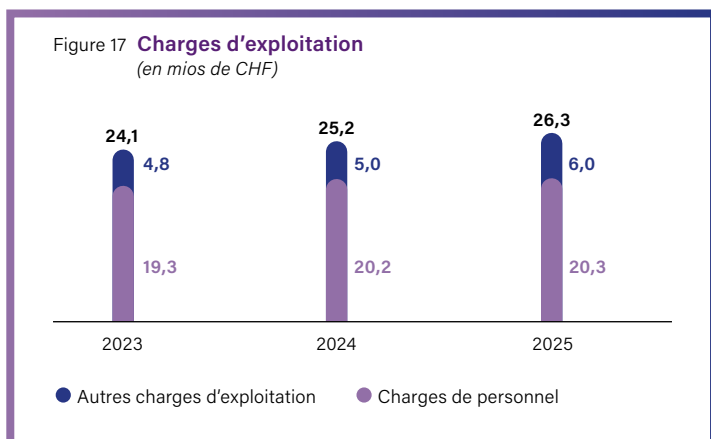
Le reste s'explique essentiellement par la progression des frais informatiques. Ces dépenses s'inscrivent dans la stratégie de digitalisation de la Banque et visent à améliorer l'efficacité opérationnelle, la qualité de service et la sécurité des systèmes.

La base de coûts demeure globalement maîtrisée, comme en témoigne le coefficient d'exploitation qui s'établit au bon niveau de 53%.

Le léger recul du produit d'activité bancaire associé à la progression des charges d'exploitation entraîne un recul de 9% du résultat opérationnel et du résultat net avant attribution à la réserve pour risques bancaires généraux, qui s'élèvent respectivement à 22,8 et 22,2 millions de CHF (voir fig. 19).

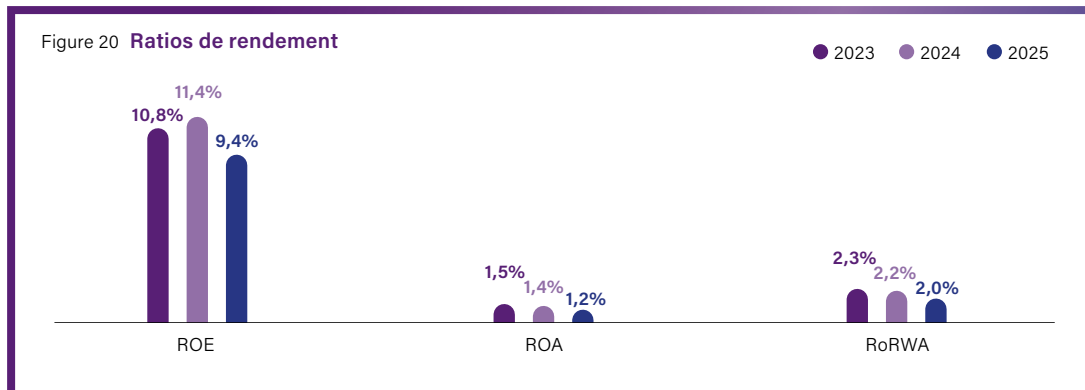
En 2025, la Banque a renouvelé son choix conservateur et facultatif d'attribuer la totalité de son résultat à la réserve pour risques bancaires généraux, renforçant ainsi ses fonds propres.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques latents de l'activité bancaire. Il ne s'agit en aucun cas de provisions spécifiques constituées par exemple dans le contexte d'un crédit douteux ou d'un litige, mais bien de provisions facultatives destinées à renforcer la capacité de la Banque à absorber des chocs économiques éventuels dans le futur. Les réserves ainsi constituées viennent renforcer les fonds propres de la Banque et peuvent être reprises librement.



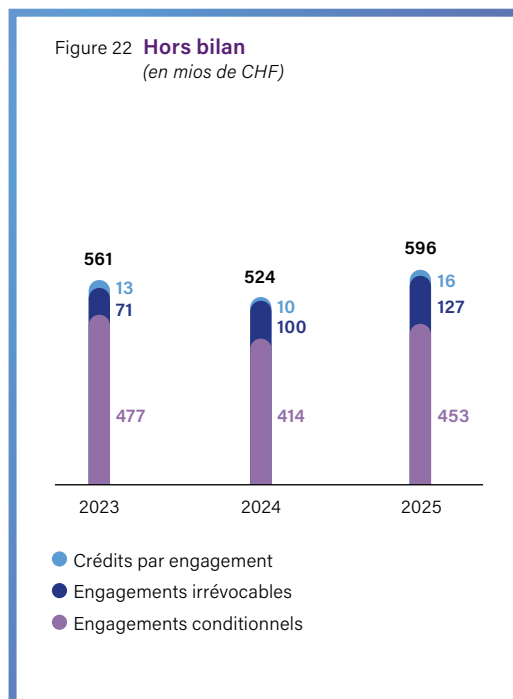
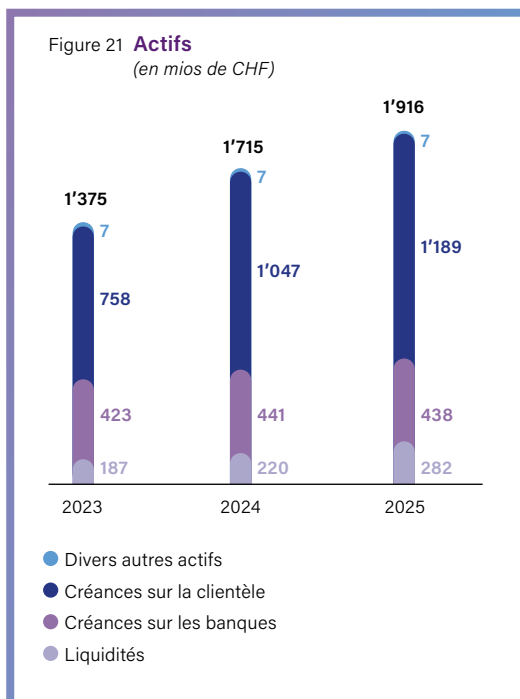
Cette nouvelle attribution porte le montant total des réserves pour risques bancaires généraux à 104.0 millions de CHF au 31 décembre 2025, en hausse de 27%.

Les résultats 2025 permettent de maintenir de hauts ratios de rendement¹, qui se comparent avantageusement à ceux des autres institutions financières:



ACTIF ET HORS BILAN

Sous l'effet du dynamisme de l'activité, l'actif du bilan augmente de 12%, à 1,9 milliard de CHF et le hors bilan de 14%, à 596 millions de CHF.



¹ Les ratios sont calculés sur la base du résultat net avant attribution à la réserve pour risques bancaires généraux afin de rendre compte de la rentabilité réelle de la Banque:

- ROE = Résultat net avant attribution à la RRBG / Fonds propres
- ROA = Résultat net avant attribution à la RRBG / Actifs
- RoRWA = Résultat net avant attribution à la RRBG / RWA moyens de la période

La hausse des actifs s'explique principalement par l'augmentation des créances sur la clientèle, dont le montant atteint 1,2 milliard de CHF au 31 décembre 2025 (+14%).

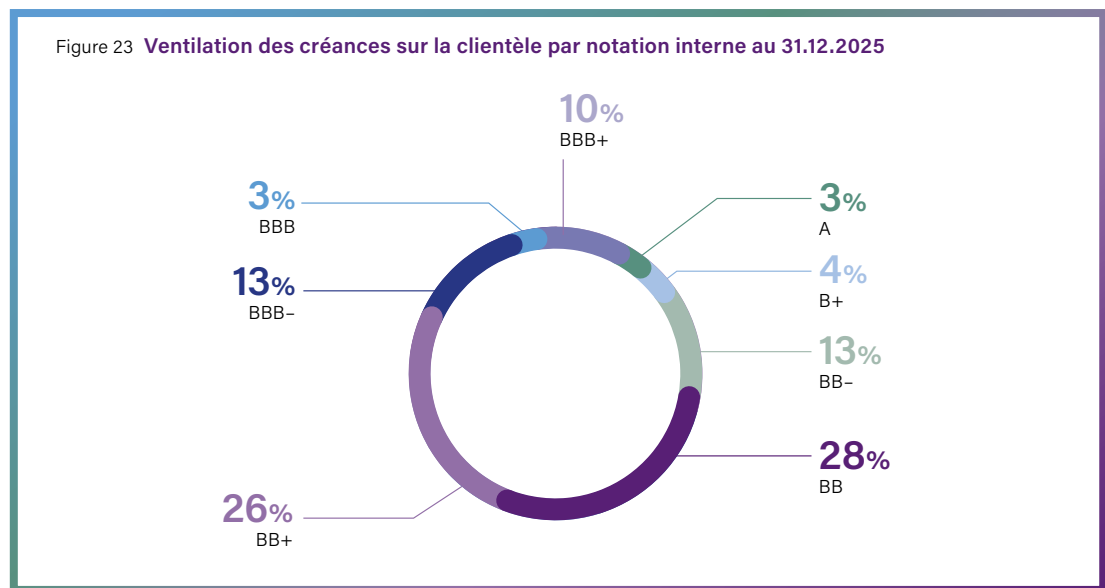
Les créances sur la clientèle correspondent à des financements essentiellement libellés en dollar, sous forme de comptes courants débiteurs ou d'avances et prêts à terme fixe, et répartis de manière équilibrée entre des négociants de métaux, de produits agricoles et d'énergie.

La Banque privilégie les contreparties présentant des situations financières saines, comme le montre la ventilation des créances sur la clientèle par notation interne au 31 décembre 2025.

Grâce à une maîtrise rigoureuse du risque de crédit, aucune nouvelle créance compromise n'a été identifiée et aucune nouvelle correction de valeur n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2025.

En 2025, une créance douteuse intégralement provisionnée d'un montant de 4,3 millions de CHF a fait l'objet d'un *write-off*, sans impact sur le résultat net. Ce *write-off* a amélioré le taux de crédits douteux dans le portefeuille de crédit (NPL ratio), qui est passé de 1,4% fin 2024 à 0,9% fin 2025.

Au 31 décembre 2025, les créances compromises nettes de la valeur estimée de la réalisation des sûretés s'élèvent à 13,5 millions de CHF et sont provisionnées à 100%. Elles correspondent principalement à d'anciens crédits, octroyés avant la filialisation de la Banque, hors de l'activité de financement du commerce international.



PASSIF

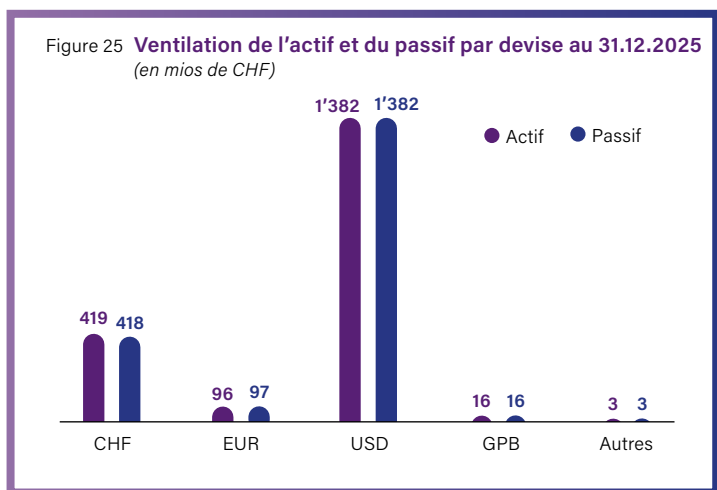
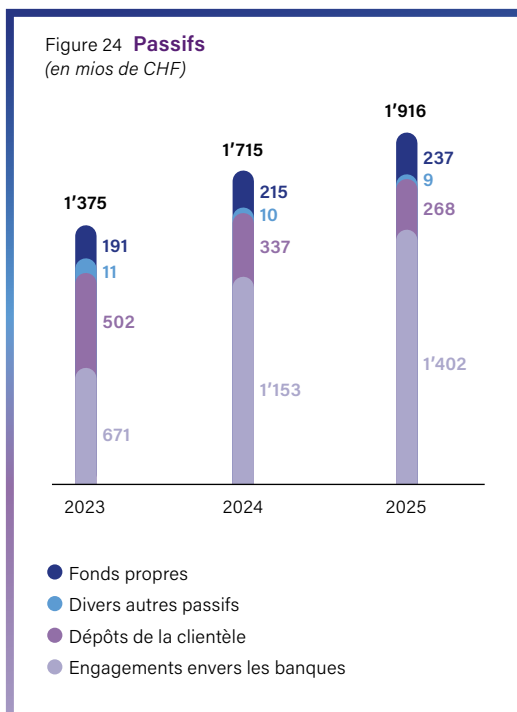
Le passif du bilan augmente de 12%, à 1,9 milliard de CHF.

La hausse des créances sur la clientèle, associée à une baisse des dépôts des clients, a augmenté le besoin de refinancement auprès des banques.

Au 31 décembre 2025, les engagements envers les banques s'élèvent à 1,4 milliard de CHF, en progression de 22%. La Banque se refinance principalement

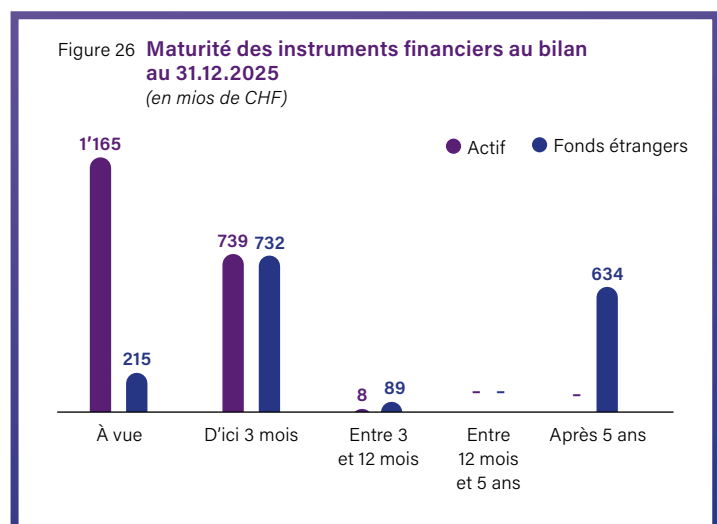
auprès de la BRED Banque Populaire, qui représente 90% des engagements envers les banques. Le reste du refinancement bancaire provient de dépôts effectués par diverses institutions bancaires.

Du fait de l'activité de la Banque dans le financement du négoce de matières premières, l'essentiel de l'actif du bilan est en dollar américain. Afin de limiter le risque de change, la Banque se refinance de façon à équilibrer les actifs et les passifs libellés dans la même devise.



Seconde conséquence de la nature de l'activité, la quasi-totalité des actifs présente une maturité inférieure à trois mois, bien inférieure à la maturité moyenne des passifs. Il en résulte une excellente capacité de la Banque à honorer ses engagements.

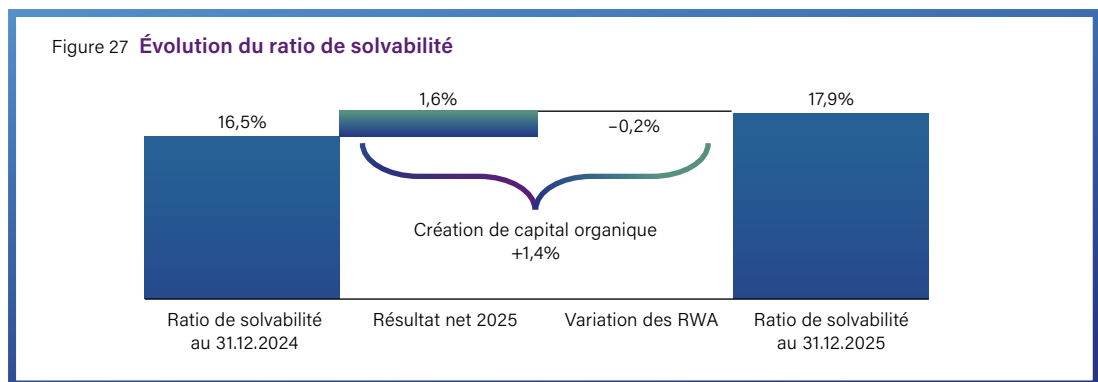
Au 31 décembre 2025, les ratios de liquidité LCR et NSFR restent bien au-delà du minimum réglementaire de 100%, témoignant ainsi de l'excellente capacité de la Banque à répondre à ses besoins financiers à court et à long terme.



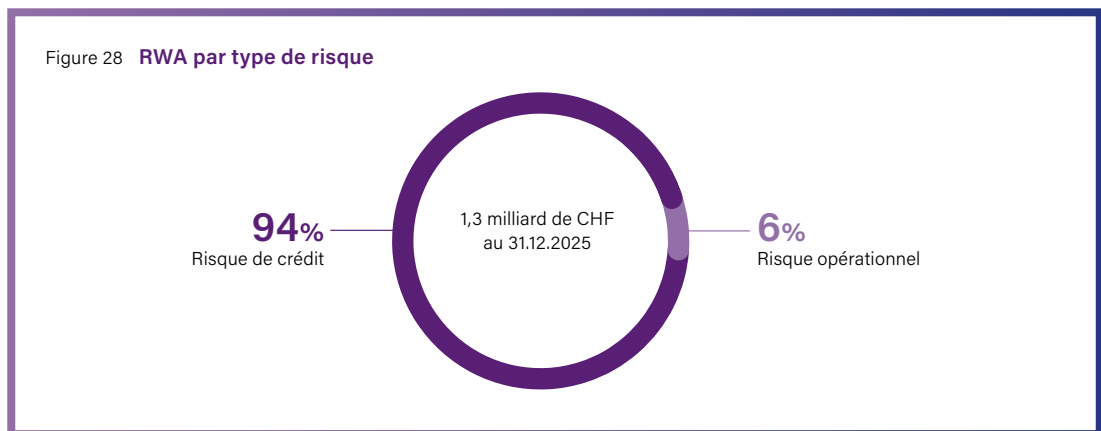
De façon conservatrice et facultative, le résultat net de l'année 2025 a été intégralement attribué à la réserve pour risques bancaires généraux. Ce réinvestissement de l'entièreté des résultats dans les fonds propres de la Banque renforce sa capacité de financement et sa solidité financière.

Il en résulte au 31 décembre 2025 des fonds propres comptables de 237 millions de CHF et des fonds propres réglementaires CET1 de 225 millions de CHF, tous deux en hausse de 10%.

En conséquence, le ratio de solvabilité progresse de 1,4%. Il s'élève à 17,9% à la clôture, bien au-delà de l'exigence minimale réglementaire de 10,5%.



Les RWA restent stables à 1,3 milliard de CHF (+1%). Ils sont essentiellement engendrés par le risque de crédit.



La BIC-BRED (Suisse) SA est une filiale à 100% du groupe BPCE / BRED, doté d'excellentes notations externes (voir 2. **Portrait du groupe**) et dont elle bénéficie de l'appui tant en matière de refinancement, qu'en matière de solvabilité.



KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6
Case postale 1571
1211 Genève 26

+41 58 249 25 15
kpmg.ch

**Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de
Banque Internationale de Commerce - BRED (Suisse) SA, Genève**

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque Internationale de Commerce - BRED (Suisse) SA (la Banque), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Banque, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent le rapport de gestion (à l'exception des comptes annuels et de notre rapport de révision y afférent) que nous obtenons avant la date du présent rapport, ainsi que le rapport annuel traduit en anglais, qui devrait être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués à propos des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Banque à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la Banque ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la Banque à cesser son exploitation.



**Banque Internationale de
Commerce - BRED (Suisse) SA,
Genève**
Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale sur l'audit
des comptes annuels

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure du contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Chouaa Halabi
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Zoé Souclier
Expert-réviseur agréé

Genève, le 27 mars 2026

Annexes :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, état des capitaux propres et annexes
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

5.3

États financiers 2025

BILAN

en milliers de CHF

Actifs	Notes	31.12.2025	31.12.2024
Liquidités		281'668	219'910
Créances sur les banques	15	438'179	440'650
Créances sur la clientèle	6	1'189'093	1'047'001
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7	353	962
Immobilisations financières	8	2'327	2'353
Comptes de régularisation actif		2'744	2'726
Immobilisations corporelles	9	869	1'019
Autres actifs	10	802	217
TOTAL DES ACTIFS		1'916'035	1'714'838
Passifs			
Engagements envers les banques	15	1'401'540	1'152'806
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	15	267'951	337'265
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7	317	925
Comptes de régularisation passif		8'998	8'886
Autres passifs	10	53	24
Sous-total des fonds étrangers		1'678'859	1'499'906
Réserves pour risques bancaires généraux	13	103'937	81'693
Capital social	14, 16	133'074	133'074
Réserve légale issue du bénéfice		165	165
Bénéfice reporté / perte reportée		—	—
Bénéfice / perte (résultat de la période)		—	—
Total des fonds propres		237'176	214'932
TOTAL DES PASSIFS		1'916'035	1'714'838
Total des engagements subordonnés		—	—
– Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	15	—	—
Opérations hors bilan			
Engagements conditionnels	6, 22	453'122	413'901
Engagements irrévocables	6	126'645	100'205
Crédits par engagement	6, 23	16'355	10'085

COMPTE DE RÉSULTAT

en milliers de CHF

	Notes	31.12.2025	31.12.2024
Résultat des opérations d'intérêts			
Produits des intérêts et des escomptes	25	82'637	91'224
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		—	—
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		91	92
Charges d'intérêts	25	-50'624	-58'431
Résultat brut des opérations d'intérêts		32'104	32'885
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	6, 13	—	281
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		32'104	33'166
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		—	—
Produits des commissions sur les opérations de crédit		15'699	15'060
Produits des commissions sur les autres prestations de service		4'853	4'907
Charges de commissions		-3'565	-3'162
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		16'987	16'805
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	24	538	707
Autres résultats ordinaires			
Autres produits ordinaires		29	34
Autres charges ordinaires		—	—
Sous-total Autres résultats ordinaires		29	34
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	26	-20'326	-20'229
Autres charges d'exploitation	27	-5'974	-5'001
Sous-total Charges d'exploitation		-26'300	-25'230
Produits bruts		23'358	25'482
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-584	-487
Résultat opérationnel		22'774	24'995
Produits extraordinaires	28	—	—
Charges extraordinaires	28	—	—
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	13	-22'244	-24'461
Impôts	13	-530	-534
BÉNÉFICE (résultat de la période)		—	—

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

en milliers de CHF

	Capital social	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice / Perte reportée	Résultat de la période	Total
SITUATION AU 01.01.2025	133'074	165	81'693	—	—	214'932
Augmentation / réduction de capital	—	—	—	—	—	—
Autres dotations / (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	—	—	22'244	—	—	22'244
Bénéfice / Perte (résultat de la période)	—	—	—	—	—	—
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2025	133'074	165	103'937	—	—	237'176

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2025

1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE DE LA BANQUE

I. Raison sociale, forme juridique et siège

La Banque Internationale de Commerce – BRED (Suisse) SA a obtenu l'autorisation d'exercer une activité bancaire en Suisse le 21 septembre 2015. Elle a repris les activités de la succursale à Genève de la Banque Internationale de Commerce – BRED Paris par le biais d'une augmentation qualifiée de capital avec effet au 28 février 2015.

La Banque a son siège à Genève. Elle est également implantée à Dubaï par le biais d'une succursale depuis 2022.

La Banque est détenue à 100% par la Banque Internationale de Commerce – BRED SA, Paris, (le Siège) dont le capital est détenu à 100% par la Compagnie Financière de la BRED SA (COFIBRED), détenue à 100% par la BRED-Banque Populaire (le Groupe).

La BRED Banque Populaire détient 4,95% du capital de la BPCE.

II. Effectifs

Au 31 décembre 2025, la Banque employait 108,5 personnes équivalent temps plein contre 98,9 au 31 décembre 2024.

III. Activités

La Banque est active dans le financement du commerce international et plus particulièrement dans le financement des matières premières (pétrole et dérivés de pétrole, métaux et minerais, matières premières agricoles, engrais, matières brutes ou ayant subi un niveau de transformation limité).

Elle offre à sa clientèle un panel complet de services en lien avec cette activité: activité de crédit basé sur des financements décaissés ou émission d'instruments bancaires par signature, des produits de couverture fournis par le biais de la salle des marchés du Groupe ou d'autres opérations similaires.

2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES SOCIAUX

I. Principes régissant l'établissement des comptes

Les principes d'évaluation et de présentation sont conformes aux prescriptions du Code des obligations (CO), à la loi sur les Banques (LB) et à son ordonnance (OB), à l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 2020/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (Circ.-FINMA 2020/1). Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

Les données comparatives des notes 22 et 27 ont été adaptées afin de se conformer à la présentation des comptes de l'exercice 2025.

II. Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de la banque et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement.

III. Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion.

IV. Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les immobilisations corporelles et les valeurs immatérielles sont converties au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change du jour de leur comptabilisation.

La conversion des principales monnaies étrangères en Franc Suisse à la date de clôture a été effectuée aux cours suivants:

	31.12.2025	31.12.2024
USD	0,7927	0,9039
EUR	0,9306	0,9405
GBP	1,0669	1,1342

V. Traitement des intérêts

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés en souffrance ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 90 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant en souffrance les intérêts et les commissions lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 90 jours n'est ouvert, les intérêts et commissions courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique «Produit des intérêts et des escomptes».

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration du délai de 90 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

3. PRINCIPES D'ÉVALUATION DES POSTES

I. Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

II. Créances sur les banques et créances sur la clientèle

Les créances sur les banques et les créances sur la clientèle sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des correctifs de valeur nécessaires.

III. Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont présentées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur a pour base les prix de marché.

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

IV. Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles, qui sont utilisées durant plus d'une période comptable, sont portés au bilan à leur coût d'acquisition et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie prévisible.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles», en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence. La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit:

- Installations: 5 ans;
- Logiciels informatiques acquis: 3 à 5 ans;
- Machines de bureau et mobilier: 3 ans.

La Banque examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une perte de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

V. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les titres acquis dans un but de placement à moyen et à long termes ainsi que les titres de participation détenus ni dans le dessein de négoce, ni dans le dessein d'un placement permanent.

Les titres productifs d'intérêts (valeurs mobilières), destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont évalués à leur valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée (*accrual method*). Les gains et pertes résultant d'une vente ou d'un remboursement anticipé sont pris en compte proportionnellement jusqu'à l'échéance initiale prévue. Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées dans les «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

VI. Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

VII. Provisions

En respect du principe de précaution, des provisions peuvent être constituées pour tout risque de perte potentielle ou avérée à la date du bilan lié à un engagement au bilan. Ces risques sont revus régulièrement par la Direction. Si une provision apparaît comme nécessaire, elle est constituée au niveau du compte de résultat.

VIII. Réserves pour risques bancaires généraux (RRBG)

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité de la Banque.

Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas fiscalement imposables dans la limite du seuil prévu.

IX. Engagements de prévoyance

Les collaborateurs sont assurés auprès d'une fondation de prévoyance collective. L'organisation, la gestion et le financement des plans de prévoyance sont conformes aux dispositions légales, aux actes de fondation ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur. Les 5 plans de prévoyance de la Banque sont constitués en primauté des cotisations.

La Banque assume les coûts de la prévoyance professionnelle des collaborateurs et de leurs survivants conformément aux dispositions légales. Les cotisations d'employeur correspondant aux plans de prévoyance sont enregistrées dans la rubrique «Charges de personnel».

La Banque examine à la date du bilan s'il existe dans les institutions de prévoyance un avantage ou un engagement économique.

Les avantages économiques des plans de prévoyance (y compris la réserve de cotisations de l'employeur sans renonciation d'utilisation) sont portés au bilan sous le poste «Autres actifs», les engagements économiques sous le poste «Provisions». Les adaptations de valeur relatives aux avantages/engagements économiques par rapport à la période précédente sont inscrites dans la rubrique «Charges de personnel» du compte de résultat.

X. Fonds propres

Les fonds propres sont constitués du capital social, des réserves légales issues du bénéfice, des réserves pour risques bancaires généraux, des reports à nouveau et du résultat de la période.

XI. Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique «Comptes de régularisation».

Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique «Impôts» du compte de résultat.

XII. Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et irrévocables ainsi que les crédits par engagement sont portés au hors bilan à leur valeur nominale.

XIII. Structure de l'annexe

L'annexe suit la structure établie par la FINMA dans la circulaire 2020/1 Comptabilité Banques. Les rubriques ne concernant pas la Banque ne sont pas relevées dans l'annexe.

4. GESTION DES RISQUES

I. Introduction

La politique des risques de la Banque s'appuie sur la politique générale du Groupe auquel elle appartient. Les risques font l'objet d'un dispositif de suivi approuvé par le Conseil d'administration de la Banque.

Les membres du Conseil d'administration et de la Direction sont informés régulièrement de la situation de la Banque, de l'état de son portefeuille, de ses résultats, ainsi que des risques y relatifs.

La Banque est exposée à plusieurs familles de risques: les risques de crédit et de contrepartie, les risques de compliance et de sanction, les risques financiers, les risques opérationnels, les risques liés à la sécurité du système d'information ainsi que d'autres types de risques. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

II. Risques de crédit et de contrepartie

II.i. Risques de crédit sur la clientèle

FONDEMENTS DU DISPOSITIF D'OCTROI

Que ce soit pour les risques de crédit pris sur des sociétés, des banques ou institutions financières, la gestion des risques de crédit est commune et s'articule autour de plusieurs axes:

- Établissement, pour chaque demande de crédit, d'une analyse spécifique fondée sur des critères préétablis;
- Attribution d'une note au niveau de la contrepartie selon une grille d'évaluation établie en interne;
- Prise de décision collégiale par des comités de crédit fondée sur l'analyse de crédit rédigée par les équipes commerciales et une analyse contradictoire établie par le département Crédits et Engagements;
- Principes de répartition des risques dictés par le respect des limites réglementaires et l'établissement de seuils selon les secteurs, les types de contreparties et les risques pays;
- Procédures détaillant ces éléments de processus crédit et de politique crédit.

SURVEILLANCE DES CRÉDITS

Les crédits octroyés font l'objet de suivis rigoureux à différents niveaux, notamment concernant:

- La documentation juridique (ou autres) requise;
- Le respect des limites octroyées et leurs modalités (échéances, conditions spécifiques etc.);
- Les risques indirects qui peuvent être rencontrés dans le cadre de certaines opérations dites transactionnelles.

Ces suivis sont effectués par des départements indépendants de la direction commerciale. Il s'agit principalement des départements Crédits et Engagements et Risques de Crédit.

Concernant les crédits relevant d'une approche dite transactionnelle auto-liquidative, c'est-à-dire les financements de matières premières qui sont remboursés par le produit de leur vente, la Banque dispose d'un département spécifique, le département Collatéral Management, qui effectue un suivi rigoureux du statut du sous-jacent financé (matière première en stock dans un port ou en transit avec un titre négociable etc.). La Banque effectue également des due diligences sur les entités avec lesquelles ses clients travaillent et qui peuvent avoir des conséquences en termes de crédit: courtiers, entrepositaires, etc.

La surveillance de crédit s'effectue aussi au travers des revues de portefeuille.

MESURES VISANT À ATTÉNUER LE RISQUE

Les mesures retenues visant à atténuer le risque de crédit sont actuellement:

- Les liquidités nanties;
- Les garanties reçues de la BRED;
- Les garanties émises par d'autres institutions financières ou sociétés d'assurance bénéficiant de ratings externes solides (au moins *Investment Grade*) pour lesquelles une autorisation de crédit a été mise en place pour permettre le transfert de risque sur ces entités et dès lors que les garanties satisfont les conditions édictées par l'art. 68 de l'Ordonnance de la FINMA sur les risques de crédit des banques et des maisons de titres (OCré-FINMA).

Ces mesures sont regroupées sous le terme de «Autres couvertures» dans la note 6.

VALORISATION DES COLLATÉRAUX

En général, dans son activité de financement du commerce international, la Banque octroie des crédits en fonction de collatéraux, c'est-à-dire de stocks de matières premières (prouvés via des documents attestant de leur existence tels que des connaissements maritimes, des certificats d'entreposage, etc.) ou de créances nées. Ces collatéraux ne représentent pas des «couvertures» dans la mesure où ils ne permettent pas une réduction formelle du risque de crédit et n'ont pas toujours une valeur juridique incontestable. Nonobstant ces points, dans la pratique, les collatéraux représentent la source de remboursement principale des prêts octroyés en cas de défaut du débiteur et constituent donc un élément majeur dans la gestion des risques.

La valorisation de ces collatéraux est actualisée périodiquement par le département Collatéral Management.

IDENTIFICATION DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE

Les créances sont en souffrance lorsque l'un des paiements ci-après n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance:

- Règlement des intérêts;
- Paiement des commissions;
- Remboursement du capital.

La créance de base elle-même est réputée en souffrance lorsqu'un paiement d'intérêt, de commission et/ou d'amortissement qui lui est lié est en souffrance. Les créances envers des débiteurs qui sont en liquidation sont toujours réputées être en souffrance.

IDENTIFICATION DES CRÉANCES COMPROMISES ET CORRECTIONS DE VALEUR

Les créances compromises résultent des situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs.

Lorsque le montant de créances compromises excède le montant qui sera vraisemblablement reçu après analyse des couvertures et des collatéraux, une provision spécifique égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur vraisemblablement réalisable (ou valeur de liquidation) doit être passée.

La valeur de liquidation est ainsi calculée:

- Juste valeur des sûretés qui devront être liquidées après déduction des coûts estimés à la vente ou
- Valeur actualisée des flux de trésorerie prévus en appliquant le taux de rendement avant défaut et en utilisant des hypothèses et des projections raisonnables et fondées ou
- Valeur marchande observable du prêt si c'est un indicateur fiable de sa valeur de recouvrement estimée.

SUIVI DES CRÉDITS EN DIFFICULTÉ

La Banque dispose d'un dispositif spécifique pour suivre les dossiers en difficulté en termes de comités, procédures, etc.

Un système d'identification est également en place pour pouvoir suivre de manière appropriée:

- Les opérations sensibles: identification des opérations qui présentent un risque accru en termes de recouvrement mais pour lesquelles le recouvrement n'est pas jugé problématique et sans que l'évaluation au niveau du client ne soit modifiée («aléa commercial ponctuel»);
- Les dossiers présentant un risque élevé sans présenter un événement de risque avéré: ces dossiers constituent la Watchlist (WL) saine. La classification en WL saine est réalisée soit sur décision d'un comité de crédit soit de manière automatique car certains critères ont été remplis.
- Les dossiers en souffrance qui constituent la WL douteuse.

En amont de ces deux classifications en WL, dans une approche sectorielle ou axée sur les incidences d'un évènement particulier (guerre, crise financière...), la Banque peut réaliser des revues de portefeuille pour identifier les clients particulièrement sensibles à la dégradation d'un environnement économique, géopolitique ou financier sur une matière première. Cette surveillance locale tient lieu ici de vigilance anticipée pour identifier en amont des clients qui pourraient être fragilisés. Le fonctionnement du compte reste normal. Le dossier reste performant mais des mesures peuvent être prises sur décision du comité de crédit local ou lors du comité trimestriel de Surveillance des Risques de Crédit.

II.ii Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires, la Banque ne noue jamais de relations d'affaires sans procéder à une évaluation détaillée du risque de défaut. Le respect des limites est surveillé régulièrement par la fonction des Risques de crédit. L'examen de la notation de la contrepartie a lieu sur une base annuelle et est effectué au sein du groupe BPCE.

En cas d'évènements de marché extrême, la Banque examine la situation en continu afin de pouvoir réagir instantanément à une aggravation du risque.

III. Risques liés à la compliance et aux sanctions internationales

Les risques de compliance sont définis comme les conséquences qui peuvent résulter d'une erreur dans l'application des lois et règlements applicables mais aussi des règles internes de la Banque ou du Groupe BPCE. Un problème dans la gestion des risques compliance peut entraîner des répercussions sur la réputation, des sanctions légales ou réglementaires ainsi que des pertes financières.

Dans la Banque, le risque de non-conformité d'une contrepartie ou de ses opérations est l'affaire de tous.

La culture compliance est appuyée par un département dédié qui a la charge de s'assurer que toutes les réglementations applicables (principalement la Suisse, l'Union Européenne, les États-Unis) dans le domaine des sanctions et de la lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme sont bien connues et respectées par tous au travers de procédures adaptées.

Un Comité Compliance incluant les membres du Comité de Direction générale approuve toutes les entrées en relation et revues clients ainsi que les opérations présentant des risques particuliers.

L'approche transactionnelle de la banque assure une maîtrise et une documentation adaptée aux risques Compliance de chaque opération.

Le contrôle transactionnel a priori ainsi que le contrôle relatif aux sanctions permettent d'assurer une surveillance des risques de conformité et de fraude liés aux transactions et de répondre aux exigences accrues liées à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme mais également à la guerre en Ukraine et aux nombreux programmes de sanctions internationales.

Le développement de la succursale de Dubaï conduit à intégrer également les règles locales et une surveillance consolidée des risques.

IV. Risques financiers et de marché

RISQUES DE VARIATION DE TAUX

Le risque de taux réside dans l'exposition de la Banque à une fluctuation défavorable des taux d'intérêts, compte tenu de ses positions au bilan ou hors bilan. Une forte variation des taux d'intérêts à la hausse ou à la baisse, suivant la structure du bilan et hors bilan, peut entraîner une perte de revenu, voire une marge d'intérêt négative.

De par l'activité de la Banque, les risques de taux sont en principe compris dans les positions actives et passives suivantes: créances et engagements envers les banques et la clientèle.

RISQUES DE CHANGE

La Banque peut être exposée à un risque de taux de change sur ses revenus du fait que son compte de résultat est en CHF et que sa source principale de revenu est en USD et dans une moindre mesure en EUR.

Une autre source de risque de change réside dans les opérations de change (comptant ou à terme) de la clientèle.

La Banque équilibre systématiquement ses actifs et passifs par devise afin de limiter son exposition au risque de change.

RISQUES DE LIQUIDITÉ

La Banque doit en tout temps être en mesure de satisfaire à ses besoins en flux de trésorerie, ainsi que de respecter les différents ratios réglementaires de liquidité imposés par le régulateur. La gestion de la liquidité vise à générer une position de liquidité solide, permettant à la Banque de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

Tous les flux de trésorerie importants ainsi que la disponibilité de sûretés de première qualité pouvant être utilisées pour se procurer des liquidités supplémentaires sont régulièrement vérifiés.

V. Risques opérationnels

PRINCIPES GÉNÉRAUX ET ÉVALUATION

Les risques opérationnels sont définis comme des risques de pertes directes ou indirectes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus ou de systèmes internes, d'actions inappropriées de personnes ou d'erreurs qu'elles ont commises ou encore d'évènements externes.

Les risques juridiques et de compliance, ainsi que les risques d'image et de réputation font partie des risques opérationnels.

La circulaire FINMA 2023/1 sur les risques et la résilience opérationnels distingue la gestion globale des risques opérationnels et la gestion de risques opérationnels spécifiques liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), aux cyber-risques, aux données critiques, et, enfin, aux activités de service transfrontières. L'identification des risques susceptibles d'impacter les activités de la Banque et de procéder à leur cotation, ainsi qu'à leur réduction par le biais notamment de contrôles et de procédures appropriées est réalisée via la cartographie des risques opérationnels. Elle permet, pour un périmètre donné, de mesurer l'exposition aux risques des activités de l'entité pour l'année à venir.

Les risques opérationnels sont mesurés sur la base des dommages résultant de situations normales et extrêmes. Au sein de la Direction des Risques, une base de données des incidents ayant conduit à des pertes est gérée. Pour le pilotage du risque, il répartit les cas de pertes en différents groupes de risques et définit des mesures pour diminuer le potentiel de pertes. Il reporte régulièrement à la Direction les résultats de ses contrôles.

PROCESSUS DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ ET RÉSILIENCE OPÉRATIONNELLE

Pour ce qui est des processus de continuité d'activité, des mesures sont prises pour atténuer la survenance d'un dommage. Le plan de continuité des activités contribue également à assurer la sécurité opérationnelle en cas de catastrophes tant internes qu'externes.

Les contrôles clés sont documentés selon des principes uniformes. Tous les départements de la Banque effectuent des évaluations sur base annuelle des processus de contrôle interne afin de mesurer leur efficacité opérationnelle. Chaque année, le plan de *Business Continuity Management* est testé. Les observations faites à cette occasion sont consignées dans le rapport de contrôle interne adressé à la Direction. Les améliorations proposées dans le rapport sont validées par les organes de la Banque.

Suite à l'entrée en vigueur de la circulaire FINMA 2023/1 au 1^{er} janvier 2024, la Banque a mis en place des processus visant à identifier ses fonctions et données critiques et à améliorer sa résilience opérationnelle.

VI. Risques liés à la sécurité du système d'information

La sécurité du système d'information de la Banque est cruciale pour assurer la protection des données financières et personnelles. La Banque est confrontée à des risques liés à la sécurité du système d'information variés tels que les cyberattaques, les défaillances techniques, les erreurs humaines et les enjeux de conformité légale.

Pour y faire face, des mesures organisationnelles et techniques telles que des solutions de sécurité informatique avancées, une gestion stricte des accès, des programmes de formation en cybersécurité et des audits réguliers sont en place. La surveillance continue de ces risques est assurée par une collaboration entre le Département Informatique et la Direction des risques, avec des rapports validés en Conseil d'administration pour garantir l'adaptation et l'amélioration continues des stratégies de sécurité.

VII. Autres risques

Il existe d'autres risques liés aux activités menées par la Banque.

- Les risques liés à la corruption des collaborateurs et au manque d'éthique: ils sont traités de manière spécifique au sein de la Direction des Risques.
- Les risques juridiques sont vus comme les risques liés à un préjudice découlant d'une documentation insuffisante (document manquant, clause mal élaborée, méconnaissance des textes etc.) ou une mauvaise

application de la loi. Ils sont suivis par des avocats externes, experts indépendants, sous supervision du département juridique de la Banque permettant de s'assurer que les exigences de la Banque sont bien respectées dans ce domaine.

De manière plus générale, tous les risques font l'objet d'une surveillance au niveau opérationnel par le déploiement de contrôles de niveau 1 et de contrôles hiérarchiques, et sont également couverts par des contrôles de niveau 2 exercés par la Direction des Risques. Ces contrôles de niveau 2 peuvent soit porter sur les contrôles de niveau 1 soit être réalisés de manière indépendante pour répondre à des problématiques spécifiques. La plupart de ces contrôles font l'objet de rapports dont les résultats sont communiqués sur base trimestrielle en interne et à la maison-mère.

Les contrôles de niveau 3 sont effectués par les réviseurs internes ainsi que ceux du Groupe. Tous réalisent différents types de contrôle, qui selon leurs résultats, débouchent sur des actions correctives, plans d'actions, préconisations et recommandations.

Enfin les aspects liés aux formations obligatoires ou recommandées qui sont nécessaires pour prévenir et gérer les risques, font également l'objet d'un double suivi: d'une part dans les départements opérationnels et d'autre part dans les départements des risques en charge du domaine.

VIII. Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

La Banque n'applique pas de comptabilité de couverture. Les instruments financiers dérivés sont utilisés dans le cadre de la gestion des risques et servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt et de change ainsi que, sous certaines conditions, à réduire les risques de crédit, y compris ceux relatifs à des transactions futures. Les opérations de couverture sont toujours conclues avec des contreparties externes. La Banque fait appel à la salle des marchés de la BRED pour effectuer ce type d'opérations.

5. EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Aucun événement significatif n'est survenu après la date du bilan.

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

en milliers de CHF

6. PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

		Nature des couvertures			Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts et effets de change					
Créances sur la clientèle		—	302'332	900'299	1'202'631
Total des prêts et effets de change	31.12.2025	—	302'332	900'299	1'202'631
(avant compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2024	—	219'437	842'719	1'062'157
Total des prêts et effets de change					
Total des prêts et effets de change	31.12.2025		302'332	886'761	1'189'093
(après compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2024	—	219'437	827'563	1'047'001
Hors bilan					
Engagements conditionnels		—	77'316	375'806	453'122
Engagements irrévocables		—	1'276	125'369	126'645
Crédits par engagements		—	13'762	2'593	16'355
Total du hors bilan au	31.12.2025	—	92'354	503'768	596'122
	31.12.2024	—	98'760	425'431	524'191
Total des créances compromises					
	31.12.2025	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
	31.12.2025	14'844	1'306	13'538	13'538
	31.12.2024	21'425	1'388	20'037	20'037

**DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS
DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)**

en milliers de CHF

7. PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

		<i>Instruments de négoce</i>		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Devises / métaux précieux				
Contrats à terme (changes à terme et swaps de devise)		353	317	92'291
Total avant prise en compte des contrats de netting	31.12.2025	353	317	92'291
- Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		-	-	-
		31.12.2024	925	45'044
- Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		-	-	-

		Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
Total après prise en compte des contrats de netting	31.12.2025	353	317
		31.12.2024	925

Répartition selon les contreparties		Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	31.12.2025	-	53	300

La Banque n'a pas d'instrument de couverture ni de contrat de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

en milliers de CHF

8. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Titres de créance	2'327	2'353	2'328	2'335
– dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	2'327	2'353	2'328	2'335
– dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	–	–	–	–
Titres de participation	–	–	–	–
– dont participations qualifiées	–	–	–	–
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	–	–	–	–
TOTAL	2'327	2'353	2'328	2'335
– dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	–	–	–	–

Répartition des contreparties selon les classes de notation Moody's	31.12.2025	31.12.2024
Aaa-Aa3	–	–
A1-A3	–	–
Baa1-Baa3	–	–
Ba1-Ba2	–	–
Ba3	–	–
B1-B3	–	–
Caa1-C	–	–
Sans notation	2'327	2'353
TOTAL DES TITRES DE CRÉANCE	2'327	2'353

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

en milliers de CHF

9. PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2024	Investis- sements	Désinves- tissements	Amortis- sements	Reprise	Valeur comptable au 31.12.2025
Logiciels acquis	2'346	-1'576	770	331	—	-444	—	657
Autres immobilisations corporelles	1'021	-772	249	103	-2	-140	2	212
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3'367	-2'348	1'019	434	-2	-584	2	869

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de leur durée de vie prévisible, mais au maximum comme suit:

- 5 ans pour les installations/agencements;
- 3 à 5 ans pour les logiciels informatiques;
- 3 ans pour les machines et mobiliers de bureau.

ENGAGEMENTS DE « LEASING » D'EXPLOITATION, NON PORTÉS AU BILAN, SELON LES ÉCHÉANCES

La Banque a conclu le 1^{er} octobre 2019 un contrat de bail pour des locaux commerciaux à Genève sur une durée initiale de 10 ans et 4 mois, soit jusqu'au 31 janvier 2030. Ce bail engendre des charges de loyers futurs pour un montant total de CHF 3,7 millions:

	D'ici à 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Entre 2 ans et 3 ans	Entre 3 ans et 4 ans	Entre 4 ans et 5 ans	À plus de 5 ans	Total
Engagements de «Leasing» d'exploitation	912	912	912	912	76	—	3'724

Depuis le 1^{er} décembre 2025, le loyer de base correspondant au loyer annuel de la sixième année est indexé sur l'indice officiel suisse des prix à la consommation (ISPC). Cette indexation n'étant pas connue à l'avance, les montants de loyer des années 6 à 10 sont basés sur le loyer annuel de 2025.

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

en milliers de CHF

10. RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Impôts indirects	—	—	53	24
Montant à recevoir	659	70	—	—
Coupons	83	83	—	—
Débiteurs divers	60	64	—	—
TOTAL	802	217	53	24

11. INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Aucun actif mis en gage, cédé ou faisant l'objet d'une réserve de propriété au 31 décembre 2025 (2024: idem).

12. SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance

	Excédent/ insuffisance de couverture	Part économique de la banque/ du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2025	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2025	31.12.2025	31.12.2024
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	—	—	—	—	2'085	2'085	1'906
TOTAL	—	—	—	—	2'085	2'085	1'906

COLLABORATEURS DE GENÈVE

La société Banque Internationale de Commerce BRED (Suisse) SA a signé un contrat d'affiliation avec la fondation collective, AXA Fondation LPP Suisse romande, Winterthur, qui respecte au minimum les dispositions légales concernant les mesures de prévoyance professionnelle en Suisse. Les mesures de prévoyance sont qualifiées selon les normes suisse de primauté des cotisations.

Il existe 5 plans de prévoyance:

- trois plans de base à choix pour tous les salariés, à l'exception du comité de Direction générale;
- deux plans pour le comité de Direction générale (plan couvrant le salaire fixe et plan couvrant le bonus).

Au 31 décembre 2025, 106 employés sont assurés.

La tenue des comptes de la fondation collective, AXA Fondation LPP Suisse romande, Winterthur pour l'application des mesures de prévoyance professionnelle est basée sur la norme Swiss GAAP RPC.

Il n'existe aucune réserve de contribution de l'employeur en 2025.

La Banque n'a pas d'engagement de prévoyance envers l'institution de prévoyance au 31 décembre 2025.

COLLABORATEURS DE DUBAÏ

Depuis le 26 mai 2022, la Banque Internationale de Commerce – BRED (Suisse) SA est affiliée au DIFC Employee Workplace Savings Plan («the DEWS Plan»). Ce plan de prévoyance en primauté des cotisations, obligatoire pour tous les employeurs basés au DIFC (Dubai International Finance Centre), couvre l'ensemble des collaborateurs de la succursale de Dubaï.

Au 31 décembre 2025, 6 employés sont assurés.

Il n'existe aucune réserve de contribution de l'employeur ni engagement de prévoyance à ce titre au 31 décembre 2025.

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

en milliers de CHF

13. PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	État au 31.12.2024	Utilisations conformes au but	Reclassifica- tions	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État au 31.12.2025
Autres provisions	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des provisions	—	—	—	—	—	—	—	—
Réserves pour risques bancaires généraux	81'693	—	—	—	—	22'244	—	103'937
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	20'037	-4'335	—	-2'164	—	—	—	13'538
<i>- dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	20'037	-4'335	—	-2'164	—	—	—	13'538

Au cours de l'exercice 2025, aucune nouvelle correction de valeur n'a été constituée.

Par ailleurs, une créance douteuse d'un montant de 4'335 kCHF, déjà provisionnée à hauteur de 100%, a fait l'objet d'un passage en perte (write-off).

Les créances compromises sont provisionnées à 100% de leur exposition nette au 31 décembre 2025.

14. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL

	31.12.2025			31.12.2024		
	Valeur nominale (en CHF)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende (en kCHF)	Valeur nominale (en CHF)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende (en kCHF)
Capital-actions / capital social	100	1'330'740	133'074	100	1'330'740	133'074
<i>- dont libéré</i>	100	1'330'740	133'074	100	1'330'740	133'074
TOTAL DU CAPITAL SOCIAL	100	1'330'740	133'074	100	1'330'740	133'074

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

en milliers de CHF

15. INDICATION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

Les opérations bilan et hors bilan envers les parties liées sont conclues à des conditions conformes au marché.

	<i>Créances</i>		<i>Engagements</i>	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Participants qualifiés	336'378	386'931	1'257'398	999'806
Sociétés liées	13	13	411	5'276
Affaires d'organes	—	—	—	—
TOTAL	336'391	386'944	1'257'809	1'005'082

AUTRES OPÉRATIONS HORS BILAN ENVERS LES PARTIES LIÉES

Au 31 décembre 2025, le hors bilan présente une garantie d'un montant de CHF 5,6 mios (2024: CHF 5,6 mios) émise en faveur de la BRED Banque Populaire en cas de défaut de la Banque du Léman (société liée).

16. INDICATION DES PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote

	31.12.2025		31.12.2024	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Banque Internationale de Commerce – BRED (avec droit de vote)	100	100%	100	100%

La Banque est détenue à 100% par la Banque Internationale de Commerce – BRED, filiale à 100% de la Compagnie Financière de la BRED (COFIBRED), qui est elle-même filiale à 100% de la BRED Banque Populaire.

DROITS ET RESTRICTIONS LIÉS AUX PARTS DU CAPITAL SOCIAL

Toutes les composantes du capital social sont entièrement libérées.

Pour pouvoir exercer leur droit de vote et les droits qui lui sont liés, les détenteurs d'actions nominatives doivent être reconnus par le Conseil d'administration conformément aux statuts de la Banque et inscrits dans le registre des actionnaires.

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

en milliers de CHF

17. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	À vue	Résiliable	Échu					Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Actifs / instruments financiers								
Liquidités	281'668	—	—	—	—	—	—	281'668
Créances sur les banques	155'260	—	274'509	8'410	—	—	—	438'179
Créances sur la clientèle	—	727'359	461'671	8	55	—	—	1'189'093
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	353	—	—	—	—	—	—	353
Immobilisations financières	—	—	2'327	—	—	—	—	2'327
Total	31.12.2025	437'281	727'359	738'507	8'418	55	—	1'911'620
	31.12.2024	376'361	649'449	681'583	1'065	2'418	—	1'710'876
Fonds étrangers / instruments financiers								
Engagements envers les banques	32'111	—	655'269	80'000	—	634'160	—	1'401'540
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	182'547	—	76'788	8'616	—	—	—	267'951
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	317	—	—	—	—	—	—	317
Total	31.12.2025	214'975	732'057	88'616	—	634'160	—	1'669'808
	31.12.2024	269'643	594'493	84'520	—	542'340	—	1'490'996

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

en milliers de CHF

18. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

Actifs	31.12.2025		31.12.2024	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Liquidités	281'668	—	219'910	—
Créances sur les banques	520	437'659	267	440'383
Créances sur la clientèle	724'827	464'266	506'606	540'395
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	51	302	5	957
Immobilisations financières	—	2'327	—	2'353
Comptes de régularisation	2'095	649	1'835	891
Immobilisations corporelles	852	17	998	21
Autres actifs	748	54	117	100
TOTAL	1'010'761	905'274	729'738	985'100
Passifs				
Engagements envers les banques	15'867	1'385'673	9'787	1'143'019
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	195'825	72'126	248'584	88'681
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	—	317	284	641
Comptes de régularisation	7'160	1'838	7'061	1'825
Autres passifs	53	—	24	—
Réserves pour risques bancaires généraux	103'936	1	81'692	1
Capital social	133'074	—	133'074	—
Réserve légale issue du bénéfice	165	—	165	—
Bénéfice reportée	—	—	—	—
Bénéfice / perte (résultat de la période)	—	—	—	—
TOTAL	456'080	1'459'955	480'671	1'234'167

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

en milliers de CHF

19. ACTIFS PAR PAYS SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

Les actifs par pays sont présentés sur la base du domicile du client, avant report de risque.

	31.12.2025		31.12.2024	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Suisse	1'010'761	52,75%	729'738	42,55%
Europe				
Belgique	7'318	0,38%	9'765	0,57%
Chypre	295	0,02%	—	0,00%
Espagne	—	0,00%	4	0,00%
France	420'875	21,97%	506'094	29,51%
Allemagne	5'051	0,26%	1'030	0,06%
Estonie	18'647	0,97%	20'190	1,18%
Luxembourg	34'522	1,80%	51'293	2,99%
Pays-Bas	3'626	0,19%	4	0,00%
Irlande	2'224	0,12%	654	0,04%
Royaume Uni	108'028	5,64%	110'668	6,45%
Île de Man	2'225	0,12%	1'722	0,10%
Bulgarie	—	0,00%	1	0,00%
Grèce	9'730	0,51%	15'444	0,90%
Malte	9'697	0,51%	16'285	0,95%
Moyen-Orient				
Émirats Arabes Unis	67'615	3,53%	105'646	6,16%
Liban	13'498	0,70%	—	0,00%
Amérique				
États-Unis	39'351	2,05%	32'563	1,90%
Canada	3'735	0,19%	1	0,00%
Bermudes	219	0,01%	24'505	1,43%
Afrique				
Bénin	11'227	0,59%	—	0,00%
Burkina Faso	7'124	0,37%	822	0,05%
Côte d'Ivoire	11'508	0,60%	2'443	0,14%
Égypte	1'144	0,06%	—	0,00%
Maroc	18'661	0,97%	19'092	1,11%
Maurice	—	0,00%	3	0,00%
Sénégal	7'174	0,37%	16'795	0,98%
Cameroun	5'442	0,28%	—	0,00%
Rwanda	99	0,01%	—	0,00%

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

en milliers de CHF

19. ACTIFS PAR PAYS SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE (suite)

Les actifs par pays sont présentés sur la base du domicile du client, avant report de risque.

Asie	31.12.2025		31.12.2024	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Chine	22'011	1,15%	5'131	0,30%
Hong-Kong	23	0,00%	38	0,00%
Inde	—	0,00%	—	0,00%
Singapour	60'959	3,18%	44'907	2,62%
Océanie				
Australie	13'246	0,69%	—	0,00%
TOTAL DES ACTIFS	1'916'035	100%	1'714'838	100%

20. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (DOMICILE DU RISQUE)

Les actifs par notation externe sont présentés selon le domicile du risque, après prise en compte des sécurités (liquidités nanties et garanties assureurs/banques).

Expositions nettes à l'étranger	31.12.2025		31.12.2024	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Notation externe des pays selon Moody's				
Aaa-Aa3	649'782	90,81%	746'727	89,79%
A1-A3	20'537	2,87%	54'572	6,56%
Baa1-Baa3	9'730	1,36%	4	0,00%
Ba1-Ba2	14'816	2,07%	23'868	2,87%
Ba3	—	0,00%	—	0,00%
B1-B3	1'017	0,14%	6'459	0,78%
Caa1-C	19'659	2,75%	—	0,00%
Sans notation	—	0,00%	—	0,00%
TOTAL	715'541	100%	831'630	100%

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

en milliers de CHF

21. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES POUR LA BANQUE

	31.12.2025					
Actifs	<i>CHF</i>	<i>EUR</i>	<i>USD</i>	<i>GBP</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Liquidités	281'668	—	—	—	—	281'668
Créances sur les banques	134'664	47'396	252'449	636	3'034	438'179
Créances sur la clientèle	1'179	45'312	1'127'325	15'277	—	1'189'093
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	—	36	317	—	—	353
Immobilisations financières	—	2'327	—	—	—	2'327
Comptes de régularisation	1'001	125	1'513	10	95	2'744
Immobilisations corporelles	869	—	—	—	—	869
Autres actifs	3	715	30	—	54	802
Total des actifs bilanciaires	419'384	95'911	1'381'634	15'923	3'183	1'916'035
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	—	38'227	45'774	—	8'290	92'291
TOTAL DES ACTIFS	419'384	134'138	1'427'408	15'923	11'473	2'008'326
Passifs						
Engagements envers les banques	164'000	59'175	1'167'200	9'849	1'316	1'401'540
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'754	36'573	211'909	6'035	1'680	267'951
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	—	262	23	—	32	317
Comptes de régularisation	5'481	700	2'635	12	170	8'998
Autres passifs	53	—	—	—	—	53
Réserves pour risques bancaires généraux	103'937	—	—	—	—	103'937
Capital social	133'074	—	—	—	—	133'074
Réserve légale issue du bénéfice	165	—	—	—	—	165
Bénéfice reporté / perte reportée	—	—	—	—	—	—
Bénéfice / perte (résultat de la période)	—	—	—	—	—	—
Total des passifs bilanciaires	418'464	96'710	1'381'767	15'896	3'198	1'916'035
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	—	37'711	46'270	—	8'275	92'256
TOTAL DES PASSIFS	418'464	134'421	1'428'037	15'896	11'473	2'008'291
POSITION NETTE PAR DEVISE	920	-283	-629	27	—	35

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

en milliers de CHF

22. RÉPARTITION ET COMMENTAIRES DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	31.12.2025	31.12.2024
Engagements de couverture de crédit et similaires	—	—
Garanties de prestation de garantie et similaires	48'096	25'556
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	398'150	381'665
Autres engagements conditionnels	6'876	6'680
TOTAL DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	453'122	413'901
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	—	—
TOTAL DES CRÉANCES ÉVENTUELLES	—	—

Conformément à la présentation établie par la FINMA dans la circulaire 2020/1, annexe 1, cm 145 à 150, les chiffres comparatifs 2024 ont été adaptés afin de distinguer les garanties de prestation de garantie et similaires, des autres engagements conditionnels.

23. RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

	31.12.2025	31.12.2024
Engagements résultant de paiements différés	16'355	10'085
Engagements par acceptations	—	—
Autres crédits par engagement	—	—
TOTAL DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENT	16'355	10'085

24. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Répartition par secteur d'activité	31.12.2025	31.12.2024
Opérations pour le compte de clients	538	707
TOTAL DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE	538	707
Répartition par sous-jacent	31.12.2025	31.12.2024
Devises	538	707
TOTAL DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE	538	707

La Banque n'utilise pas l'option de la juste valeur.

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

en milliers de CHF

25. INDICATION SUR LES INTÉRÊTS NÉGATIFS

	31.12.2025	31.12.2024
Intérêts négatifs concernant les opérations actives	232	—
Intérêts négatifs concernant les opérations passives	2	—

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont présentés comme réduction du produit des intérêts et des escomptes, et les intérêts négatifs concernant les opérations passives comme réduction des charges d'intérêts.

26. RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL

	31.12.2025	31.12.2024
Salaires	16'658	16'873
– dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	—	—
Prestations sociales	3'343	3'071
Autres charges du personnel	325	285
TOTAL DES CHARGES DU PERSONNEL	20'326	20'229

27. RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31.12.2025	31.12.2024
Coûts des locaux	1'324	1'309
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	1'710	1'368
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	14	14
Honoraires de la société d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	347	357
– dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	308	330
– dont pour d'autres prestations de service	39	27
Autres charges d'exploitation	2'579	1'953
TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5'974	5'001

Conformément à la présentation établie par la FINMA dans la circulaire 2020/1, annexe 4, cm 246, les chiffres comparatifs 2024 ont été ajustés pour distinguer les honoraires d'autres prestations de services, des prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel.

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

en milliers de CHF

28. COMMENTAIRES DES PERTES SIGNIFICATIVES, DES PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES AINSI QUE DES DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, DE RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET DE CORRECTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS LIBÉRÉES

	31.12.2025	31.12.2024
Gains non opérationnels non récurrents	—	—
TOTAL DES PRODUITS EXTRAORDINAIRES	—	—
Dépenses non opérationnelles non récurrentes	—	—
TOTAL CHARGES EXTRAORDINAIRES	—	—

29. PRÉSENTATION DES IMPÔTS COURANTS

	31.12.2025	31.12.2024
Charge d'impôt de l'exercice sur le capital	534	536
Correction de la charge fiscale de l'année précédente	-4	-2
TOTAL DE LA CHARGE D'IMPÔTS	530	534

La charge d'impôt correspond uniquement à l'impôt sur le capital (environ 0,40%) dans la mesure où la Banque a fait le choix conservateur et facultatif d'attribuer l'ensemble de son résultat 2025 à la réserve pour risques bancaires généraux.

Le taux d'imposition moyen 2025 sur la base du résultat opérationnel est de 2,33%.

PROPOSITION CONCERNANT L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

en milliers de CHF

	31.12.2025	31.12.2024
Bénéfice reporté	—	—
Bénéfice de l'exercice	—	—
BÉNÉFICE DISPONIBLE RÉSULTANT AU BILAN	—	—

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale l'emploi du bénéfice au bilan suivant:

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	—	—
SOLDE À REPORTER À NOUVEAU	—	—

6

Informations *prudentielles*

Les informations publiées ci-après ont été préparées conformément aux exigences de l'Ordonnance de la FINMA sur les obligations des banques en matière de publication (OPub-FINMA).

Nous renvoyons vers le «Rapport Pilier III 2025» publié par le groupe BPCE pour de plus amples informations.

Tableau 9 Chiffres-clés essentiels réglementaires (KM1)

Fonds propres pris en compte		(en milliers de CHF)	31.12.25	31.12.24	31.12.23	31.12.22	31.12.21
1	Fonds propres de base durs (CET 1)		224'878	205'267	183'699	165'482	116'510
2	Fonds propres de base (Tier 1)		224'878	205'267	183'699	165'482	116'510
3	Fonds propres totaux		224'878	205'267	183'699	165'482	116'510
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)		(en milliers de CHF)					
4	RWA		1'253'298	1'243'281	933'259	1'002'245	812'563
4a	RWA avant output floor (art. 45a, al. 3, OFR)		1'253'298				
Ratios de fonds propres basés sur les risques		(en % des RWA)					
5	Ratio CET1 (%)		17,94%	16,51%	19,68%	16,51%	14,34%
5b	Ratio CET1 avant <i>output floor</i>		—				
6	Ratio de fonds propres de base (%)		17,94%	16,51%	19,68%	16,51%	14,34%
6b	Ratio de Tier 1 avant <i>output floor</i>		—				
7	Ratio de fonds propres totaux (%)		17,94%	16,51%	19,68%	16,51%	14,34%
7b	Ratio de fonds propres totaux (%) avant <i>output floor</i>		—				
Exigences en volants en CET1		(en % des RWA)					
8	Volant de fonds propres selon les normes minimales de Bâle (%)		2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
9	Volant anticyclique selon les normes minimales de Bâle: volant anticyclique étendu selon l'art. 44a OFR (%)		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
10	Volant de fonds propres supplémentaire en raison d'une importance systémique nationale ou internationale (%)		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
11	Ensemble des exigences de volants en qualité CET1 (%) (lignes 8 + 9 + 10)		2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
12	CET1 disponibles afin de satisfaire aux exigences de volants (ligne 11) (après déduction des CET1 affectés à la couverture des exigences minimales et le cas échéant à la couverture des exigences en matière de capacité totale d'absorption des pertes (<i>total loss absorbing capacity</i> , TLAC) (%)		9,94%	8,51%	11,68%	8,51%	6,34%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR		(en % des RWA)					
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (%)		2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR) (%)		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
12c	Ratio-cible en CET1 (%) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR		7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%
12d	Ratio-cible en T1 (%) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR		8,50%	8,50%	8,50%	8,50%	8,50%
12e	Ratio-cible du capital total (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR		10,50%	10,50%	10,50%	10,50%	10,50%

Ratio de levier selon les normes minimales de Bâle		31.12.25	31.12.24	31.12.23	31.12.22	31.12.21
13	Engagement total (LRD) (en kCHF)	2'094'946	1'866'386	1'518'680	1'766'824	1'333'127
14	Ratio de levier, exprimé en Tier 1, en % du LRD, y compris les répercussions d'une exception provisoire des avoirs de banques centrales	10,73%				
14b	Ratio de lever (%), sans les répercussions d'une exception provisoire des avoirs de banques centrales	10,73%	11,00%	12,10%	9,37%	8,74%
14e	Fonds propres minimaux (art. 42 OFR) La plus grande valeur entre: - Les fonds propres minimaux selon l'art. 42, al. 1, let a et b, OFR (3% LRD, resp. 8% RWA) - Le capital minimum de 10 millions de francs (art. 15 OB) pour les banques	100'264				

Ratio de liquidité à court terme (LCR)²		T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024
15	Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (en kCHF)	239'069	222'425	223'725	197'873	198'210	212'668	240'051	198'584
16	Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (en kCHF)	178'510	176'688	181'441	158'135	151'740	173'992	196'660	144'800
17	LCR (%)	133,92%	125,89%	123,30%	125,13%	130,62%	122,23%	122,06%	137,14%

Ratio de liquidité à court terme (LCR)		T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022
15	Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (en kCHF)	206'079	171'525	162'102	183'120	214'696	224'564	174'034	123'759
16	Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (en kCHF)	147'907	133'254	124'350	146'295	179'442	166'356	125'398	93'593
17	LCR (%)	139,33%	128,72%	130,36%	125,17%	119,65%	134,99%	138,79%	132,23%

Ratio de liquidité à court terme (LCR)		T4 2021	T3 2021	T2 2021	T1 2021
15	Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (en kCHF)	127'913	128'999	294'324	243'041
16	Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (en kCHF)	97'495	103'243	178'496	179'823
17	LCR (%)	131,20%	124,95%	164,89%	135,16%

Ratio de financement (NSFR)		31.12.25	31.12.24	31.12.23	31.12.22	31.12.21
18	Financement stable disponible (en kCHF)	1'002'129	924'686	629'631	698'603	695'005
19	Financement stable nécessaire (en kCHF)	623'329	544'027	451'772	568'778	533'478
20	NSFR (%)	160,77%	170,00%	139,37%	122,83%	130,28%

² Pour le numérateur et le dénominateur du LCR, les chiffres correspondent aux valeurs moyennes de chacun des quatre derniers trimestres.

“

À mesure que la BIC-BRED (Suisse) SA poursuit son développement, nous réaffirmons notre engagement à respecter rigoureusement les exigences réglementaires.

Cette démarche s'accompagne d'un devoir essentiel de transparence en la matière envers nos clients et partenaires, afin de préserver durablement la relation de confiance qui nous unit. ”

7

Partenariats

La BIC-BRED (Suisse) SA est membre de plusieurs associations faitières ou organismes actifs sur la place financière.



SUISSENÉGOCE

SUISSENÉGOCE est la principale association professionnelle pour le *trading* et le transport maritime des marchandises en Suisse.



Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève

La CCIG a pour objectif d'assurer une économie forte, permettant aux acteurs qui constituent le tissu économique local d'exercer leur activité de manière pérenne.



Swiss-African Business Circle

Le SABC est la principale association favorisant les contacts d'affaires et liens entre la Suisse et l'Afrique. Le SABC offre un important réseau et une plateforme consacrée aux échanges d'expertise, d'expérience, de projets et d'idées.



Agence Pour la Coopération et le Développement

L'association ABPCD contribue à l'amélioration des systèmes bancaires et organisations financières, au service des économies et du développement des financements du secteur privé.

SwissBanking

L'Association suisse des banquiers

L'ASB est l'association faîtière de la place financière suisse. Son objectif principal est de créer des conditions-cadres optimales pour les banques en Suisse.



Chambre de Commerce et d'Industrie France Suisse

La CCI France Suisse est une association qui œuvre à la création de liens et synergies dans la communauté d'affaires franco-suisse.



Fondation Genève Place Financière

La FGPF est l'organe faîtière de la place financière et a pour objectif principal de favoriser le développement et le rayonnement de celle-ci.



Cercle CycLOpe

Le Cercle CycLOpe est une société d'études, spécialisée dans l'analyse des marchés mondiaux de matières premières. Il s'agit également d'un réseau mondial d'une cinquantaine d'experts de ces marchés.



Forum Francophone des Affaires

Le FFA a pour objectif de renforcer le dialogue entre les mondes économiques et politiques au travers de manifestations et rencontres (chefs d'États et de gouvernements, ministres).



EsiSuisse

Le but d'EsiSuisse est de mettre en œuvre, en cas de liquidation forcée ou de mesure de protection prononcée à l'encontre d'une banque ou d'une maison de titres, les dispositions de l'art. 37h de la Loi sur les banques relatives à l'autorégulation.

foreign banks .in switzerland.

Association des banques étrangères en Suisse

L'AFBS représente les banques étrangères en Suisse auprès de l'administration fédérale, de l'ASB et des autres acteurs de la place financière.



Chambre de Commerce et d'Industrie France UAE

La CCI France UAE est une organisation ayant pour mission de renforcer et promouvoir les relations franco-émiriennes.

BANQUE INTERNATIONALE DE COMMERCE - BRED (SUISSE) SA

Boulevard du Théâtre, 8
CH-1204 Genève

+41 (0)22 312 30 70
www.bic-bred.com
Swift: BICFCHGG

BIC-BRED (SUISSE) SA DIFC BRANCH

Al Fattan, Currency House,
Tower 2, Level 1, Unit 05
Dubai - U.A.E.

La BIC-BRED (Suisse) SA DIFC Branch est réglementée
par l'Autorité des services financiers de Dubaï (DFSA).